

RAPPORT ANNUEL 2025



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

**Dans le présent document,
les principales abréviations d'unité
de mesure signifient :**

Feuillus-mélangés : Feuillus commerciaux
autres que les peupliers de 8 à 16 pieds
(pâtes)

Peupliers : Tous les peupliers (tremble) de
8 à 16 pieds (pâtes)

Autres résineux : Sapin, épinette, pruche
et mélèze de 8 à 16 pieds (pâtes)

8' SEB : Sapin-épinette en huit pieds
(sciage)

mcs : Mètre cube solide

tma : Tonne métrique anhydre

pmp : pied mesure de planche

Mpmp : 1 000 pmp

Conversions de base

1 corde = 3,625 mca

1 corde de 8' FMB = 2,09 tma s.é.

1 corde de 8' TRB = 1,70 tma s.é.

1 tma de FMB = 1,97 mcs ou 2,95 mca

1 tma de TRB = 2,36 mcs ou 3,54 mca

Quantité moyenne par voyage

1 voyage de FMB = 19 tma s.é.

1 voyage de TRB = 17 tma s.é.

1 voyage de A.RÉS = 15 tma s.é.

1 voyage de 8' SEB = 10 cordes

1 voyage de billots résineux = 8 400 pmp

1 voyage de billots feuillus = 7 000 pmp

1 voyage de billots tremble = 7 500 pmp

Poids approximatif par essence

Sapin-épinette = 8 200 livres/corde de 8'

Feuillus-mélangés = 9 300 livres/corde de 8'

Peupliers = 8 600 livres/corde de 8'

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Rapport sommaire

Le message du président 4

Résumé pour l'ensemble de la mise en
marché de l'année 2025 5

Perspectives pour 2026 7

Tableau résumé de la mise en marché par
secteur 2025 7

Le personnel 8

Le conseil d'administration 9

Les comités 10

Conclusion et remerciements 11

Le territoire du Syndicat 12

Rapport détaillé

La structure syndicale 13

Les rapports d'activités 14

Mise en marché 15

Les autres dossiers et services 34

Les agences de mise en valeur 42

La Fédération des producteurs
forestiers du Québec 45

Message du président de la FPFQ 46

Les MRC du territoire 47



LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

André Roy, président

Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec

Chers propriétaires forestiers,

On ne se le cachera pas : dans les boisés comme ailleurs, l'année 2025 aura été éprouvante pour plusieurs d'entre nous.

Les effets de la guerre commerciale imposée par nos voisins du Sud se font sentir. Si le secteur des pâtes tient relativement le coup, le sciage — principale source de revenus pour la majorité — est fortement affecté. Les industriels, dépendants du marché américain, ont moins d'appétit pour nos bois et certains font pression pour s'approvisionner davantage en forêt publique, à moindre coût.

Et ça semble porter fruit. Le dernier budget du gouvernement du Québec prévoit des mesures pour les scieries et les entrepreneurs forestiers, mais rien pour les producteurs forestiers. À cela s'ajoute la hausse marquée du prix de l'essence et du transport, liée au contexte international. Dans ces conditions, plusieurs producteurs hésitent à récolter et préfèrent attendre des jours meilleurs, pour ceux qui ne seront pas dans l'obligation de récolter quand même.

La mise en marché collective pourrait être une solution pour stabiliser les prix. Mais malgré l'autorisation obtenue en 2024 et des négociations infructueuses avec le CIFQ en 2025, nous sommes toujours en attente d'un arbitrage de la Régie. Une décision d'ici septembre, deux ans après l'autorisation initiale? On l'espère, mais rien n'est garanti.

Malgré tout, le Syndicat est resté pleinement engagé. Nous vous présenterons une version avancée de notre planification stratégique, notamment pour mieux intégrer la Montérégie et renforcer l'offre de formation. Deux ententes importantes ont aussi été conclues : l'une sur le transport du bois de pâte, l'autre avec Domtar pour l'achat de bois de fibre. Bref, on continue d'avancer.

Il faut aussi garder en tête que ces périodes difficiles ne sont pas permanentes. Les tensions commerciales finiront par s'atténuer, les conflits internationaux par se calmer, et la Régie rendra éventuellement une décision qui permettra de lancer pleinement la mise en marché collective.

D'ici là, ce qui reste entre nos mains, c'est notre capacité à rester solidaires, engagés et déterminés. Plus que jamais, le Syndicat a besoin de vous : de votre participation, de votre voix et de votre mobilisation.

Ensemble, nous avons les moyens de traverser cette période et de bâtir un avenir à la hauteur du potentiel de nos boisés.

Merci de votre confiance, et surtout, merci d'être au rendez-vous.

Bonne assemblée à tous!

André Roy, président
solandreroi@gmail.com

SOMMAIRE DU RAPPORT ANNUEL 2025

C'est avec plaisir que nous vous présentons un sommaire de la mise en marché sur le territoire du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec pour l'année 2025.

Sommaire	2025	2024
Revenus des ventes de bois (M\$)	68,91	73,77
Valeur des livraisons de bois certifié (M\$)	3,28	4,61
Nombre de producteurs au fichier	14 610	14 757
Nombre de membres	6 439	6 548
Total des livraisons (MCS)	876 869	913 706
Livraisons pâte (MCS)	228 795	229 542
Livraisons sciage (MCS)	606 938	636 923
Livraisons bois d'exportation (MCS)	41 136	47 241
Livraison de bois certifiés (MCS)	51 388	76 947
Nombre de participants aux formations	354	338
Nombre de propriétés certifiées	2 906	2 868
Superficies forestières certifiées (ha)	176 921	172 608

RÉSUMÉ POUR L'ENSEMBLE DE LA MISE EN MARCHÉ DE L'ANNÉE 2025

En 2025, **1 382 entités** (entrepreneurs, conseillers, groupements, ou propriétaires forestiers, selon les ententes en place) ont mis en marché un total de **876 870 mcs** de bois.

Ces volumes se répartissent comme suit :

- **269 931 mcs** pour le bois à pâte (31 %)
- **606 938 mcs** pour le bois de sciage (69 %)

La production totale est composée de **63 % de résineux** et de **37 % de feuillus**. Ce volume représente une baisse de **4 %** des livraisons totales par rapport à 2024.

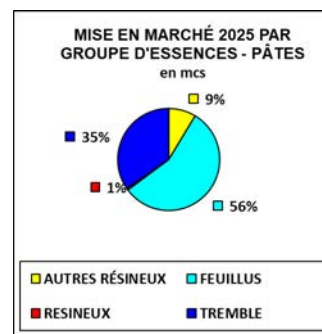
Les faits saillants pour la pâte

En incluant les volumes de feuillus-mélangés, de peupliers et d'autres résineux livrés chez Domtar, ceux expédiés aux États-Unis ainsi que les prélevés directs, un total de **269 931 mcs** a été livré au secteur des pâtes et papiers en 2025. Ce volume représente une baisse de **2 %** par rapport à 2024.

La moyenne des livraisons pour les cinq dernières années (2020-2024) s'établit à **271 000 mcs**. Le volume livré en 2025 est donc **stable par rapport à cette moyenne**.

En 2025, les bois destinés aux papetières représentent **31 %** de l'ensemble des volumes mis en marché par les producteurs forestiers du sud du Québec.

Par ailleurs, une compensation pour le carburant de **2,72 \$/tma s.é.** a été versée pour les feuillus-mélangés et les peupliers. Une **prime à l'engagement de 3,43 \$/tma s.é.** s'est également ajouté pour les livraisons de feuillus, contribuant à bonifier le prix aux producteurs.



Les faits saillants pour le sciage

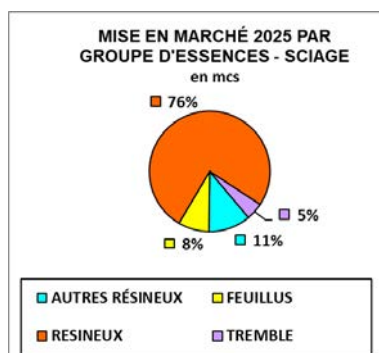
Le volume total de bois de sciage transigé par le Syndicat en 2025 s'est établi à **606 938 mcs**, soit une baisse de **6 %** par rapport à 2024, reflétant la diminution observée à l'échelle provinciale.

La répartition des essences livrées est la suivante :

- **76 %** en sapin-épinette
- **11 %** en autres résineux (pins, pruche, mélèze et cèdre)
- **8 %** en feuillus durs
- **5 %** en peupliers

À la suite des livraisons de l'année 2025, les variations suivantes des prix moyens sont observées :

- Sapin-épinette 8 pieds : **-4 %**
- 9 pieds : **-5 %**
- 12 pieds : **+4 %**
- 16 pieds : **+5 %**



À l'échelle provinciale, l'année 2025 a été marquée par un ralentissement de la production et des variations de prix dans un contexte de litige sur le bois d'œuvre, combiné à l'imposition de droits antidumping, compensateurs et de tarifs américains totalisant environ **45 %** pour la majorité des industriels.

Malgré ce contexte, l'industrie du bois d'œuvre a vendu sa production à un prix moyen de **689,89 \$ CAN** selon l'indice Pribec composé, en hausse par rapport à **587,17 \$ CAN en 2024**.

PERSPECTIVES POUR 2026

Le contrat avec Domtar demeure en vigueur jusqu'en 2028 et prendra fin lorsque les livraisons combinées de feuillus-mélangés et de tremble auront atteint **290 000 tma s.é.** au 31 décembre 2028. L'entente conclue avec les transporteurs pour 2026 contribuera également à faciliter l'atteinte des volumes.

Pour le bois de sciage, les indicateurs laissent entrevoir des **variations de la demande** dans un contexte toujours marqué par le litige sur le bois d'œuvre et les tarifs américains.

Malgré ces facteurs défavorables, la stabilité attendue des taux d'intérêt pourrait soutenir le niveau des mises en chantier au Canada et aux États-Unis. Cette situation devrait contribuer à une **demande relativement stable pour les billes de bois**, bien que l'environnement de marché demeure incertain.

ÉVOLUTION DE LA MISE EN MARCHÉ SUR LE TERRITOIRE

En 2025, les livraisons totales dans le sud du Québec ont atteint 876 870 mètres cubes solides (mcs), répartis à 269 931 mcs pour le bois à pâtes (31 %) et 606 938 mcs pour le bois de sciage (69 %). La production totale est à 63 % en résineux et 37 % en feuillus. Ce volume représente une baisse de 4 % des livraisons totales par rapport à 2024.

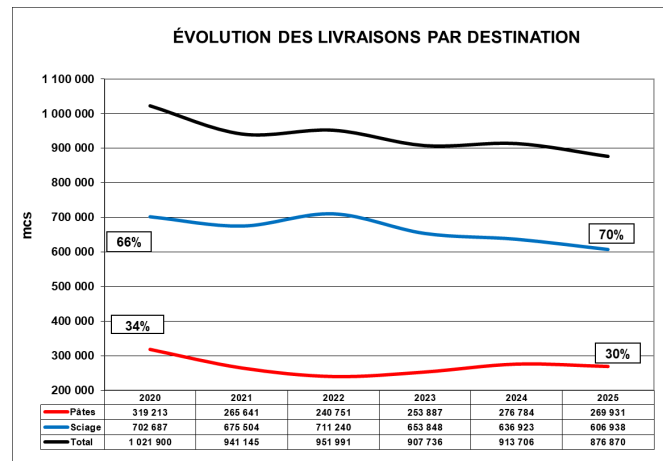


TABLEAU RÉSUMÉ DE LA MISE EN MARCHÉ PAR SECTEUR 2025

MISE EN MARCHÉ PAR SECTEUR 2025						
Secteurs	mcs				Total	Secteur % total
	A.RÉS	FMB	RÉS	TRB		
#1 Le Granit	23 017	8 108	135 679	14 448	181 252	21%
#2 Les Sources	16 970	10 903	46 629	7 697	82 199	9%
#3 Le Haut-Saint-François	15 287	28 275	131 504	29 692	204 758	23%
#4 Coaticook-Memphrémagog	12 967	68 631	100 797	29 212	211 607	24%
#5 Le Val-Saint-François	9 720	29 423	35 577	7 654	82 374	9%
#6 La Montérégie	14 135	56 595	11 081	32 868	114 680	13%
Total SPFSQ	92 096	201 936	461 267	121 570	876 870	100%
%	11%	23%	53%	14%	100%	

Inclus le bois d'exportation et les prélevés directs.

LE PERSONNEL EN 2025

Martin Larrivée, ing.f.
Directeur général
mlarrivee@upa.qc.ca

Linda Madore
Directrice adjointe en
administration
lmadore@upa.qc.ca

Isabelle Dubois
Adjointe à la direction et
formations
idubois@upa.qc.ca

Olivier Côté, ing.f.
Directeur adjoint -
Certification
et formations
ocote@upa.qc.ca

Catherine Bergeron
Agente administrative
Paies aux producteurs
et numérisation
catherinebergeron@upa.qc.ca

André Houle
Directeur adjoint
à la mise en marché -
Transport
ahoule@upa.qc.ca

Christian Auclair
Technicien forestier
Agent de mise
en marché
cauclair@upa.qc.ca

Lorraine Duquette
Agente administrative
Paies aux producteurs
lduquette@upa.qc.ca

Isabelle Doyon
Technicienne en
administration
idoyon@upa.qc.ca



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025

André Roy
Président
Sainte-Praxède
Tél. : 418 449-2942
solanderoy@gmail.com

Émery Bélanger
1^{er} vice-président
Lac-Mégantic
Tél. : 819 583-2566
lacouleedudell@sympatico.ca

Hugues Beaudoin
2^e vice-président
Acton Vale
Tél. : 450 546-4684
beaudoinhugues@gmail.com
Secteur 6
La Montérégie

Jean-Denis Picard
Administrateur
Stratford
Tél. : 418 443-2741
jdpic02@gmail.com
Secteur 1
Le Granit

Robert Couture
Administrateur
Wotton
Tél. : 819 828-3262
madolemay@hotmail.com
Secteur 2
Les Sources

Yvon St-Jean
Administrateur
Bury
Tél. : 819 872-3485
fermeeolie@gmail.com
Secteur 3
Le Haut-Saint-François

Sylvain Rajotte
Administrateur
Sherbrooke
Tél. : 819 578-4584
sylvain.rajotte59@gmail.com
Secteur 5
Le Val-Saint-François

Yvon Desrosiers
Administrateur
Sainte-Edwidge
Tél. : 819-560-2849
yvondesrosiers89@gmail.com
Secteur 4
Coaticook-Memphrémagog

Jean-François Tessier
Administrateur
Wotton
Tél. : 819 212-0026
jftessier30@gmail.com
Relève forestière



FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2025

L'année 2025 a été marquée par des interventions majeures du Syndicat pour défendre les intérêts des producteurs forestiers.

- **Négociations, conciliations soutenues et demande d'arbitrage devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec avec le CIFQ** afin d'obtenir une première convention de mise en marché du sciage sapin-épinette;
- **Conclusion d'une entente avec la MRC des Sources**, appui à un recours de producteurs de la MRC, aide à la mobilisation des producteurs auprès des élus, processus de médiation et conclusion d'une entente, permettant de réduire les contraintes réglementaires;
- **Négociation d'une entente de transport et d'un contrat avec Domtar** pour sécuriser les conditions économiques des producteurs;
- **Détermination des prix provisoires 2026** et maintien d'un suivi serré des livraisons et des contingents.

Ces interventions témoignent d'un rôle actif du Syndicat dans la défense des conditions des producteurs.

LES COMITÉS DU SYNDICAT

Afin de mener efficacement ses mandats, le conseil d'administration s'appuie sur des comités spécialisés qui permettent d'approfondir les dossiers stratégiques et d'intervenir de façon ciblée sur les enjeux touchant les producteurs forestiers.

- **Comité de négociation**
Responsable des négociations avec les acheteurs (usines, CIFQ) et du transport, il vise à améliorer les conditions de mise en marché et à protéger la rentabilité des producteurs.
- **Comité des ressources humaines**
Veille à une gestion rigoureuse de l'équipe du Syndicat pour assurer un service efficace et adapté aux besoins des producteurs.
- **Comité sur la vie syndicale des membres**
Soutient la participation des membres et contribue au dynamisme démocratique du Syndicat.
- **Comité des finances**
Assure un suivi rigoureux des ressources financières afin de garantir une gestion saine et responsable du Syndicat.
- **Comité pour la mobilisation des producteurs**
Coordonne les actions de mobilisation des producteurs dans les dossiers stratégiques, notamment en matière de réglementation et de défense des intérêts du secteur.

Plusieurs de ces comités ont été directement impliqués dans les négociations, les interventions et les actions structurantes menées par le Syndicat au cours de la dernière année.



CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

L'année 2025 aura été marquée par un contexte particulièrement exigeant pour les producteurs forestiers du sud du Québec. Les tensions sur les marchés du bois d'œuvre, les incertitudes économiques et la hausse des coûts de production et de transport ont influencé les décisions de mise en marché et contribué à une légère diminution des volumes livrés.

Cette évolution doit toutefois être interprétée avec nuance. Si certains producteurs peuvent ajuster leurs livraisons en fonction des conditions de marché, plusieurs doivent intervenir en fonction des réalités propres à leurs boisés. Les contraintes sylvicoles — notamment la maturité des peuplements, les travaux à réaliser au moment opportun et les perturbations naturelles — ainsi que les besoins financiers font en sorte qu'une part importante des volumes doit être récoltée, indépendamment des conditions de marché. Les producteurs forestiers assument ainsi un risque réel, à la fois forestier et économique.

Dans ce contexte, le Syndicat a poursuivi ses interventions afin de défendre les intérêts des producteurs et d'améliorer leurs conditions de mise en marché. Les travaux entourant la mise en marché collective du sciage sapin-épinette se sont poursuivis, notamment dans le cadre des démarches devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Le Syndicat est également intervenu de façon soutenue dans des dossiers structurants, dont celui de la réglementation municipale, permettant d'obtenir des ajustements concrets pour les producteurs.

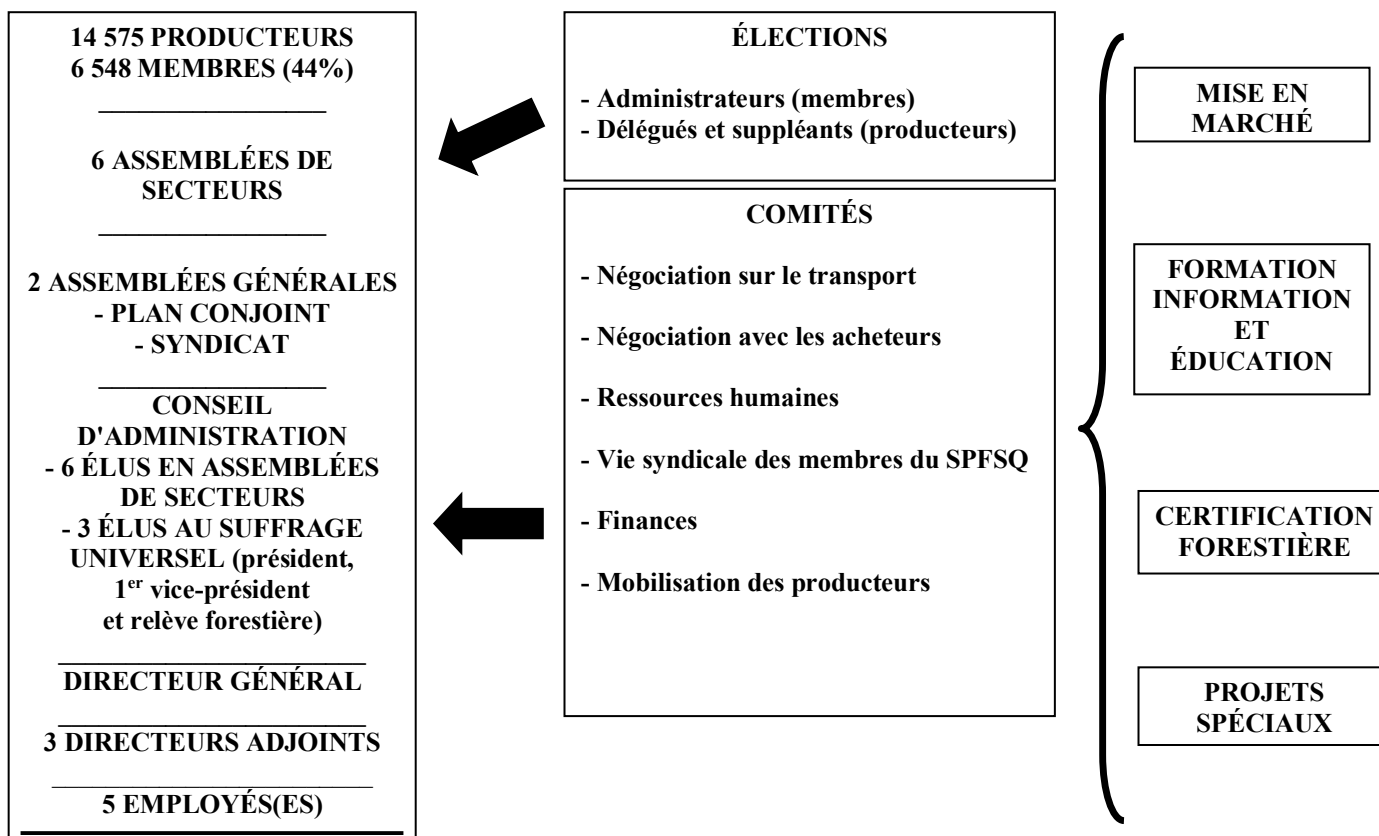
Des ententes importantes ont par ailleurs été conclues, notamment avec Domtar et avec les transporteurs forestiers, contribuant à mieux encadrer les conditions économiques dans un environnement incertain.

Le Syndicat a également poursuivi la mise en œuvre des recommandations issues de la révision quinquennale de la Régie, ainsi que les travaux liés à sa planification stratégique, afin de renforcer ses interventions et d'assurer une amélioration continue de ses services.

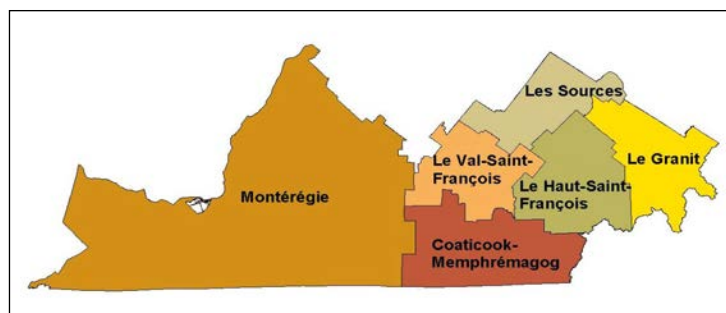
Nous tenons à remercier les producteurs forestiers pour la confiance qu'ils accordent au Syndicat, de même que l'ensemble des employés(es), partenaires et intervenants qui contribuent au fonctionnement et au développement de la forêt privée du sud du Québec.

Les défis demeurent importants, mais les bases du travail sont en place. Le Syndicat poursuivra ses actions afin de contribuer à l'amélioration des conditions de mise en marché et à la pérennité des activités des producteurs forestiers.

LA STRUCTURE SYNDICALE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU SUD DU QUÉBEC



Les secteurs



NOMBRE DE PRODUCTEURS 2025

Secteurs	Producteurs		Membres		Délégués nombre ²⁾	Suppléants nombre ³⁾
	Nombre ¹⁾	%	Nombre ¹⁾	%		
#1 Le Granit	1 711	12%	541	8%	14	3
#2 Les Sources	1 419	10%	841	13%	11	3
#3 Le Haut-Saint-François	1 843	13%	740	11%	15	4
#4 Coaticook-Memphrémagog	2 174	15%	852	13%	17	4
#5 Le Val-Saint-François	2 421	17%	826	13%	19	5
#6 La Montérégie	4 625	32%	2 639	41%	37	9
Hors territoire	417	3%				
Total SPFSQ	14 610	100%	6 439	44%	113	28

1) Producteurs forestiers inscrits au fichier du Syndicat au 31 janvier 2026

2) Selon le règlement, un délégué par 125 producteurs inscrits

3) Selon le règlement, un suppléant par 500 producteurs inscrits

LES RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Les négociations avec les acheteurs

Bois à pâte

L'année 2025 a été marquée par la conclusion d'une **entente de principe avec Domtar couvrant la période 2025 à 2028**, incluant une année de transition.

Cette entente prévoit notamment :

- Des volumes encadrés pour les feuillus-mélangés et les peupliers;
- Des prix bonifiés et indexés;
- Le maintien de plusieurs primes, dont les primes de mobilisation, de certification, de carburant pour le transport et la récolte;
- Une meilleure prévisibilité pour les producteurs dans un contexte de marché incertain.

Pour l'année 2025, une période de transition a été mise en place avec des volumes hebdomadaires combinés et des conditions encadrées et négociées dans un contexte de marché.

À compter de 2026, les volumes ont été fixés à **54 000 tma pour les feuillus-mélangés** et **36 000 tma pour les peupliers**, avec des mécanismes d'indexation des prix pour les années subséquentes.

Cette entente constitue un élément structurant pour la mise en marché du bois à pâte, en assurant une stabilité des conditions tout en tenant compte de l'évolution des coûts et des réalités régionales.

Bois de sciage

Pour le bois de sciage, l'année 2025 a été marquée par la poursuite des démarches visant la mise en place d'une **convention de mise en marché collective du sapin-épinette**.

Malgré l'entrée en vigueur du règlement sur l'agence de vente, les négociations avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) n'ont pas permis d'en arriver à une entente.

Dans ce contexte, le Syndicat a poursuivi ses démarches devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, incluant des phases de conciliation et le recours à l'arbitrage afin de faire reconnaître les conditions de mise en marché des producteurs.

Ces travaux s'inscrivent dans un environnement marqué par une incertitude importante, notamment en raison du litige sur le bois d'œuvre et des tarifs américains, qui continuent d'exercer une pression sur le marché.

MISE EN MARCHÉ

Les contingents 2025 pour les bois à pâte

Encore cette année, toutes les demandes de contingent de feuillus-mélangés et de peupliers ont été approuvées par le conseil d'administration.

Les livraisons ont toutefois été temporairement restreintes en raison de travaux d'amélioration à l'usine Domtar. Cette situation a affecté l'ensemble des approvisionnements en forêt privée, incluant ceux du sud du Québec.

Dans ce contexte, Domtar et le SPFSQ ont travaillé de façon proactive avec les intervenants du terrain afin de mettre en place des solutions adaptées, notamment par l'utilisation de cours de transbordement, permettant de limiter les impacts sur le rythme des livraisons.

Le bois à pâte

Feuillus-mélangés, peupliers et autres résineux livrés à l'usine Domtar

Les faits saillants :

Les producteurs forestiers ont expédié à la compagnie Domtar un total de **102 485 tma** de feuillus, peupliers et autres résineux en 2025, soit une baisse de 13 % par rapport à 2024.

La répartition des volumes livrés est la suivante :

- **64 080 tma** de feuillus-mélangés (63 %)
- **33 456 tma** de peupliers (33 %)
- **4 949 tma** d'autres résineux (5 %)

En moyenne, les producteurs du sud du Québec ont reçu 70 % du prix à l'usine pour les feuillus et 65 % pour les peupliers.

La moyenne des livraisons des dix dernières années (2016-2025) s'établit à **115 724 tma**. Le volume livré en 2025 représente ainsi une baisse de 11 % par rapport à cette moyenne.

Les prix finaux 2025 sont présentés dans le tableau suivant :

PRIX FINAUX ⁽¹⁾ AUX PRODUCTEURS 2025 - SPFSQ (DOMTAR)

Groupe d'essences	Prix finaux⁽¹⁾	Prix finaux
Feuillus-mélangés	90,43 \$/tma	env. 218 \$/corde 8'
Peupliers	81,69 \$/tma	env. 197 \$/corde 8'
Autres résineux	52,75 \$/tma	env. 127 \$/corde 8'

Note sur les prix finaux ⁽¹⁾ :

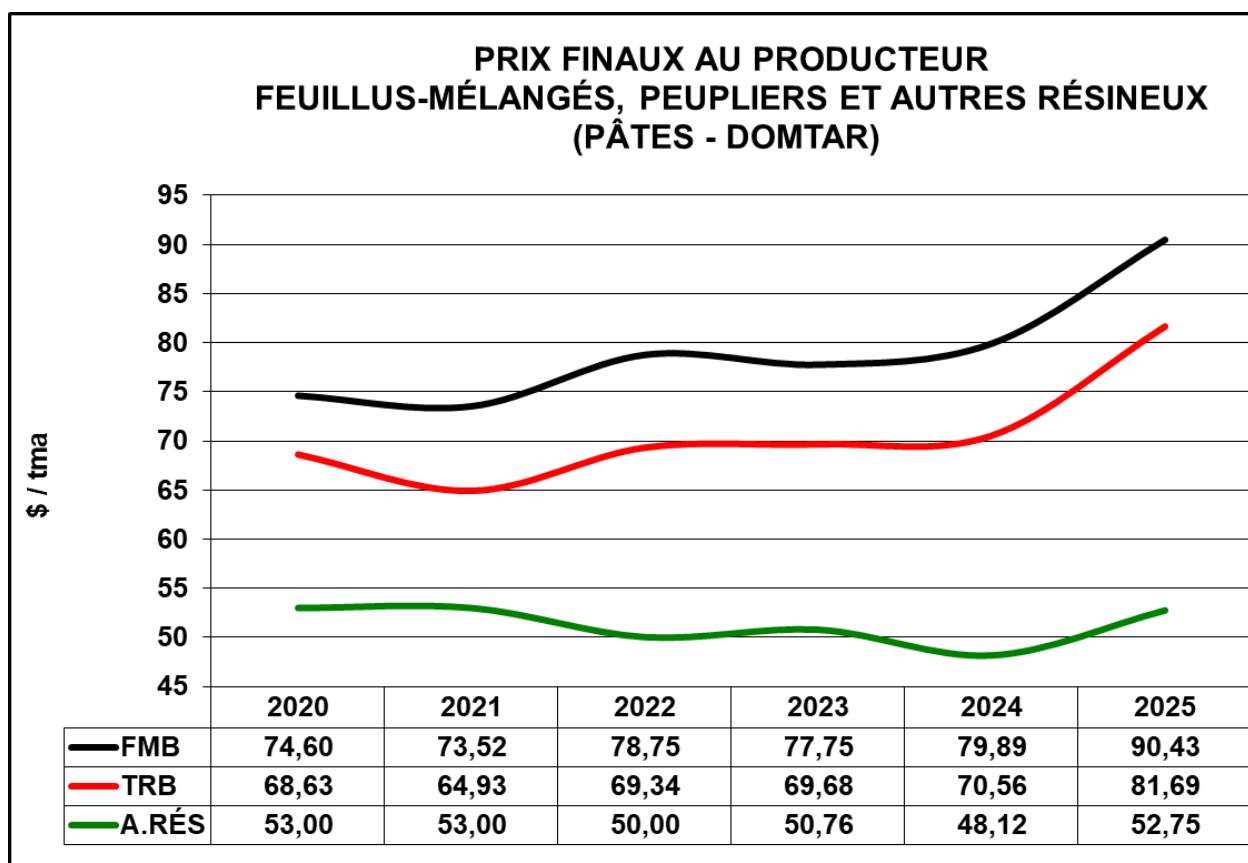
Les prix finaux versés par Domtar incluent la péréquation, soit :

- **2,53 \$/tma** pour les feuillus-mélangés
- **2,46 \$/tma** pour les peupliers
- **2,71 \$/tma** pour les autres résineux

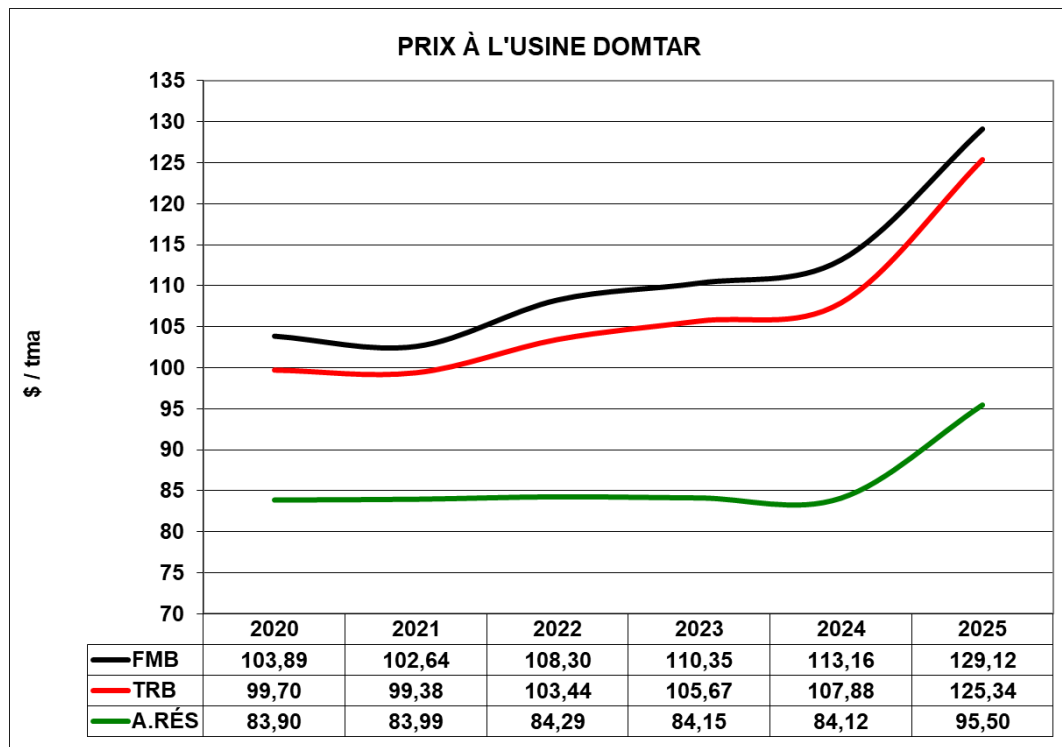
Ils incluent également une compensation pour le carburant de **2,72 \$/tma** en moyenne pour les deux produits que sont les feuillus-mélangés et les peupliers.

Pour les producteurs admissibles, s'ajoutent :

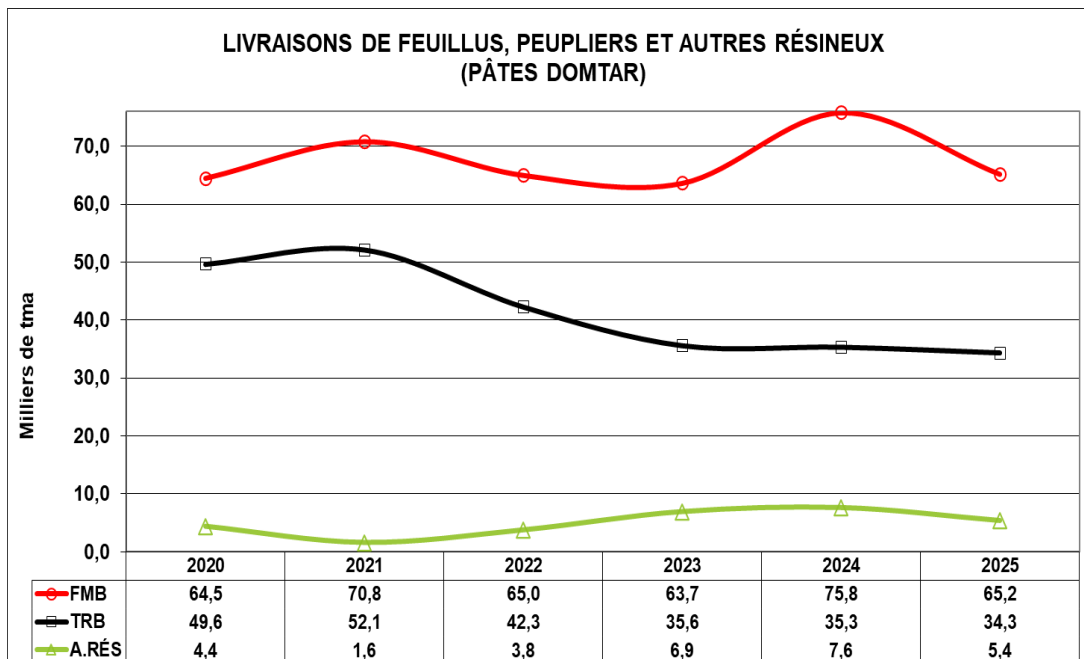
- Une prime à l'engagement de **3,43 \$/tma** pour les livraisons de feuillus;
- Une prime de certification de **1,76 \$/tma** pour les volumes provenant de propriétés certifiées.



Note : Pour 2025, le tableau comprend toutes les primes au carburant versées par Domtar, ce qui n'est pas le cas pour la période 2020-2024.

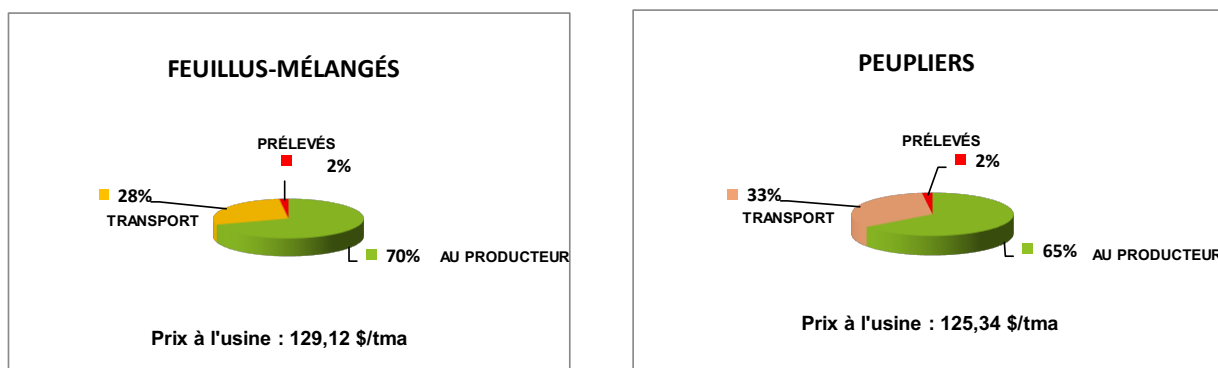


Note : Pour 2025, le tableau comprend toutes les primes au carburant versées par Domtar, ce qui n'est pas le cas pour la période 2020-2024.



Inclus les prélevés directs de Domtar

SPFSQ VENTILATION DU PRIX 2025 (PÂTES)



Le bois d'exportation

Le Syndicat, par décision du conseil d'administration, confie le développement des marchés aux États-Unis à des agents de mise en marché accrédités. Il assure la perception des paiements et des prélevés ainsi que la comptabilisation des volumes exportés.

En 2025, le volume de bois à pâte exporté vers les États-Unis s'est établi à **34 367 mcs**, comparativement à **47 241 mcs** en 2024, soit une **baisse de 27 %**.

La moyenne des livraisons pour les cinq dernières années (2021-2025) est de **39 081 mcs**, ce qui confirme un recul des volumes exportés en 2025 par rapport à la tendance récente.

La répartition des volumes exportés par groupe d'essences est la suivante :

- **Sapin-épinette** : moins de 1 %
- **Autres résineux** : 8 %
- **Feuillus-mélangés** : 59 %
- **Peupliers** : 33 %

VOLUME DE BOIS EXPORTÉ AUX ÉTATS-UNIS (M³S)

	Sapin-épinette	Autres-résineux	Feuillus - mélangés	Peupliers	Total
Année	mcs	mcs	mcs	mcs	mcs
2020	30 156	26 916	10 074	9 217	76 363
2021	2 198	8 405	7 760	10 890	29 253
2022	2 474	5 850	11 787	9 859	29 969
2023	2 890	7 289	34 822	9 573	54 574
2024	557	10 543	28 929	7 212	47 241
2025	0	2 619	20 440	11 308	34 367
2025 vs 2024	-100%	-75%	-29%	57%	-27%
Proportion essence	0%	8%	59%	33%	100%

Livraisons totales pâtes

Les faits saillants :

En incluant les volumes de feuillus-mélangés, peupliers et autres résineux livrés chez Domtar, ceux expédiés aux États-Unis ainsi que les prélevés directs, un total de **269 931 mcs** a été livré au secteur des pâtes et papiers en 2025. Ce volume représente une baisse de **2 %** par rapport à 2024.

La moyenne des livraisons pour les cinq dernières années (2020-2024) s'établit à **271 000 mcs**. Le volume livré en 2025 est donc **stable par rapport à cette moyenne**.

En 2025, les bois destinés aux papetières représentent **31 %** de l'ensemble des volumes mis en marché par les producteurs forestiers du sud du Québec. L'ensemble de cette mise en marché a généré des transactions totales aux usines de pâtes et papiers de 15,46 M\$

Le secteur des pâtes a offert une plus grande stabilité que le sciage en 2025.

LIVRAISONS DE BOIS À PÂTE (MCS) - SPFSQ

Domtar (mcs)	Livraisons		Prévisions
	2024	2025	2026
Feuillus	137 775	109 874	120 000
Peupliers	75 422	71 173	75 000
Résineux	16 345	13 380	11 000
Sous-total	229 542	194 428	206 000
Bois exportés aux États-Unis (mcs)			
Résineux	11 101	2 619	5 000
Feuillus	28 929	20 440	14 000
Peupliers	7 212	11 308	6 000
Sous-total	47 241	34 367	25 000
Toutes essences			
Grand total	276 784	228 795	231 000

MISE EN MARCHÉ PAR SECTEUR 2025 (PÂTES)

Secteurs	mcs					Secteur p/r total %
	A.RÉS	FMB	SEB	TRB	Total	
#1 Le Granit	949	4 925	125	12 908	18 907	7%
#2 Les Sources	2 410	8 412	0	7 005	17 826	7%
#3 Le Haut-Saint-François	3 100	23 215	9	22 334	48 657	18%
#4 Coaticook-Memphrémagog	5 709	49 437	1 373	24 216	80 734	30%
#5 Le Val-Saint-François	3 338	24 995	0	4 488	32 821	12%
#6 La Montérégie	7 906	40 544	0	22 536	70 986	26%
Total SPFSQ	23 412	151 527	1 507	93 486	269 931	100%
%	9%	56%	1%	35%	100%	

Inclus le bois d'exportation et les prélevés directs.

LIVRAISONS DE BOIS À PÂTES

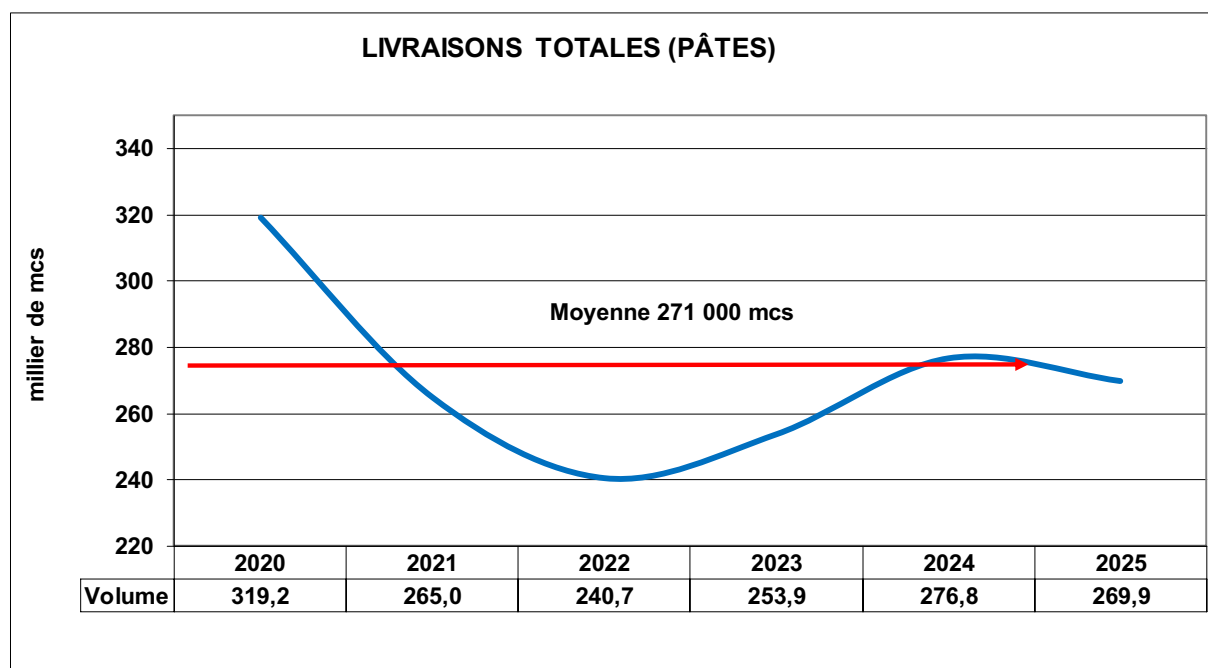
Année	mcs				Total
	Sapin-épinette	Autres résineux	Feuillus	Tremble	
2020	26 300	42 490	131 010	119 414	319 213
2021	2 250	12 305	130 507	120 579	265 641
2022	2 474	13 726	124 300	100 251	240 751
2023	2 890	21 822	144 941	84 235	253 888
2024	557	26 888	166 704	82 634	276 784
2025	1 507	23 412	151 527	93 486	269 931
2025 vs 2024	170%	-13%	-9%	13%	-2%
Moyenne (2020-2025)	7 196	28 128	169 798	120 120	325 242
Proportion essence	2%	9%	52%	37%	100%

TAUX DE TRANSPORT MOYEN - PÂTES

Année	Feuillus- mélangés	Peupliers	Autres résineux
	\$/tma	\$/tma	\$/tma
2020	24,90	28,24	28,66
2021	25,71	28,83	30,87
2022	25,50	28,77	28,10
2023	29,90	32,78	32,57
2024	31,19	35,12	33,80
2025	36,22	41,31	39,29

Les taux peuvent varier par année en fonction des distances moyennes de transport, des augmentations par convention et des compensations au carburant





Inclus le bois d'exportation et les prélevés directs

Les perspectives pour les pâtes et papiers

Le contrat avec Domtar demeure en vigueur jusqu'en 2028 et prendra fin lorsque les livraisons combinées de feuillus-mélangés et de tremble auront atteint **290 000 tma s.é.** L'entente conclue avec les transporteurs contribuera à faciliter l'atteinte de ces volumes.

Pour l'année 2026, les volumes ont été négociés à **54 000 tma s.é. pour les feuillus-mélangés** et à **36 000 tma pour les peupliers.** Les volumes d'autres résineux devraient se maintenir en proportion des produits principaux.

Des travaux en cours à l'usine Domtar pourraient toutefois avoir un impact sur le rythme des livraisons au cours de l'année. À ce stade, il demeure difficile d'en évaluer précisément les effets.

Par ailleurs, les exportations de bois à pâte sont pratiquement à l'arrêt au moment d'écrire ces lignes et aucune indication claire ne permet d'anticiper leur évolution pour la prochaine année.

La ristourne aux producteurs

La ristourne correspond aux montants redistribués aux producteurs à partir du fonds de péréquation des prix du bois.

En vertu du *Règlement sur la péréquation des prix du bois des Producteurs forestiers du Sud du Québec*, les producteurs bénéficient d'un **prix uniforme par groupe d'essences**, peu importe la provenance du bois sur le territoire. Les frais de transport sont également uniformisés par groupe d'essences et par destination, assurant ainsi une plus grande équité entre les producteurs.

Ce mécanisme contribue à **stabiliser les revenus des producteurs** à l'échelle du territoire.

Au moment d'écrire ces lignes, la ristourne 2025 versée pour les livraisons chez Domtar est de :

- **2,53 \$/tma** pour les feuillus-mélangés
- **2,46 \$/tma** pour les peupliers
- **2,71 \$/tma** pour les autres résineux

Le bois de sciage

Les faits saillants :

Le volume total de bois de sciage transigé par le Syndicat en 2025 s'est établi à **606 938 mcs**, soit une baisse de **6 %** par rapport à 2024, représentative de la tendance observée à l'échelle provinciale.

La répartition des essences livrées est la suivante :

- **76 %** en sapin-épinette
- **11 %** en autres résineux (pins, pruche, mélèze et cèdre)
- **8 %** en feuillus durs
- **5 %** en peupliers

À la suite des livraisons de l'année 2025, on observe les variations suivantes des prix moyens :

- Sapin-épinette 8 pieds : **-4 %**
- 9 pieds : **-5 %**
- 12 pieds : **+4 %**
- 16 pieds : **+5 %**

À l'échelle provinciale, l'année 2025 a été marquée par un ralentissement de la production et des variations de prix dans un contexte de litige sur le bois d'œuvre, combiné à l'imposition de droits antidumping, compensateurs et de tarifs américains totalisant environ **45 %** pour la majorité des industriels.

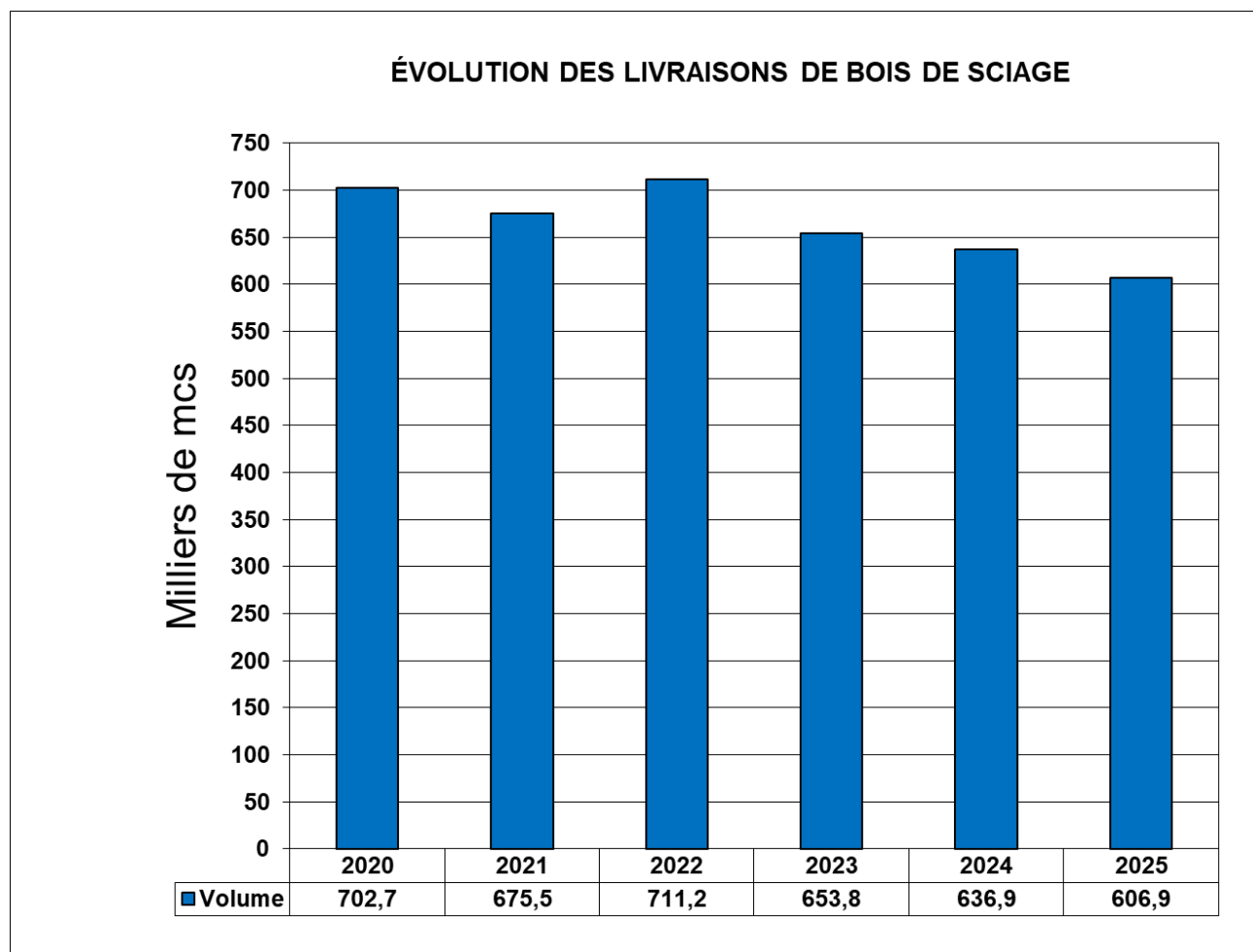
Malgré ce contexte, l'industrie du bois d'œuvre a vendu sa production à un prix moyen de **689,89 \$ CAN** selon l'indice Pribec composé, en hausse par rapport à **587,17 \$ CAN en 2024**.

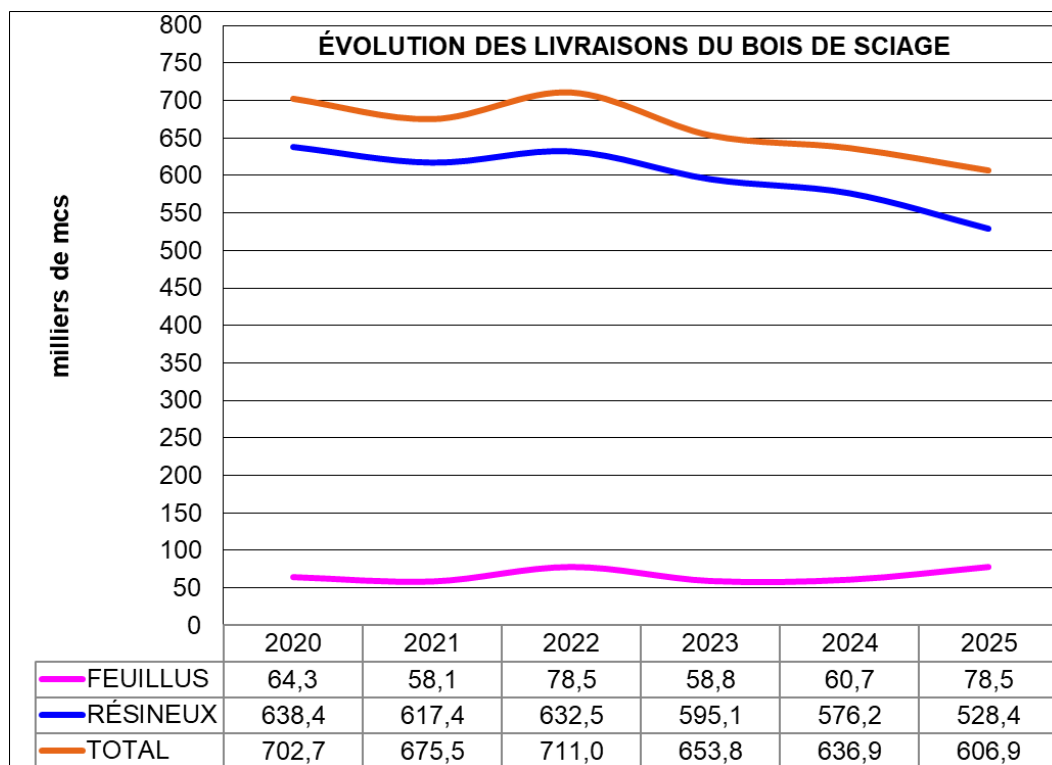
En général, pour le bois de sciage

En 2025, un total de **606 938 mcs** de bois de sciage a été livré aux différentes usines à partir du territoire du Plan conjoint des Producteurs forestiers du Sud du Québec.

L'ensemble de cette mise en marché a généré des transactions totalisant **53,45 M\$** aux usines de sciage.

Malgré un contexte défavorable marqué par le litige sur le bois d'œuvre et les tarifs américains, les indicateurs pour le secteur du sciage sapin-épinette laissent entrevoir un **maintien global du niveau de production**, comparable à celui observé au cours des dernières années.





MISE EN MARCHÉ PAR SECTEUR 2025 (SCIAGE)

Secteurs	mcs				TOTAL	Secteur p/r total
	AUTRES RÉSINEUX	FEUILLUS	RESINEUX	TREMBLE		%
#1 Le Granit	22 068	3 183	135 554	1 540	162 345	27%
#2 Les Sources	14 561	2 491	46 629	692	64 372	11%
#3 Le Haut-Saint-François	12 187	5 060	131 495	7 359	156 101	26%
#4 Coaticook-Memphrémagog	7 258	19 195	99 425	4 996	130 873	22%
#5 Le Val-Saint-François	6 382	4 429	35 577	3 166	49 553	8%
#6 La Montérégie	6 229	16 052	11 081	10 332	43 694	7%
Total SPFSQ	68 685	50 409	459 760	28 084	606 938	100%
%	11%	8%	76%	5%	100%	

Résineux : Sapin-épinette

Autres résineux : Pin, pruche, mélèze, cèdre



LIVRAISONS DE BOIS DE SCIAGE

Année	mcs				Total
	Sapin - épinette	Autres résineux	Feuillus		
			Durs	Peupliers	
2020	579 287	57 211	50 351	15 838	702 687
2021	568 895	48 507	43 154	14 948	675 504
2022	579 756	52 872	56 371	22 242	711 240
2023	540 088	54 986	37 725	21 050	653 848
2024	510 874	65 340	41 351	19 357	636 923
2025	459 760	68 685	50 409	28 084	606 938
2025 vs 2024	-10%	5%	22%	45%	-5%

Les prix du bois

L'accès à une information fiable et à jour sur les prix constitue un élément essentiel pour les décisions de mise en marché des producteurs.

Afin de suivre l'évolution du marché du bois de sciage, le Syndicat informe régulièrement les producteurs des modifications de prix.

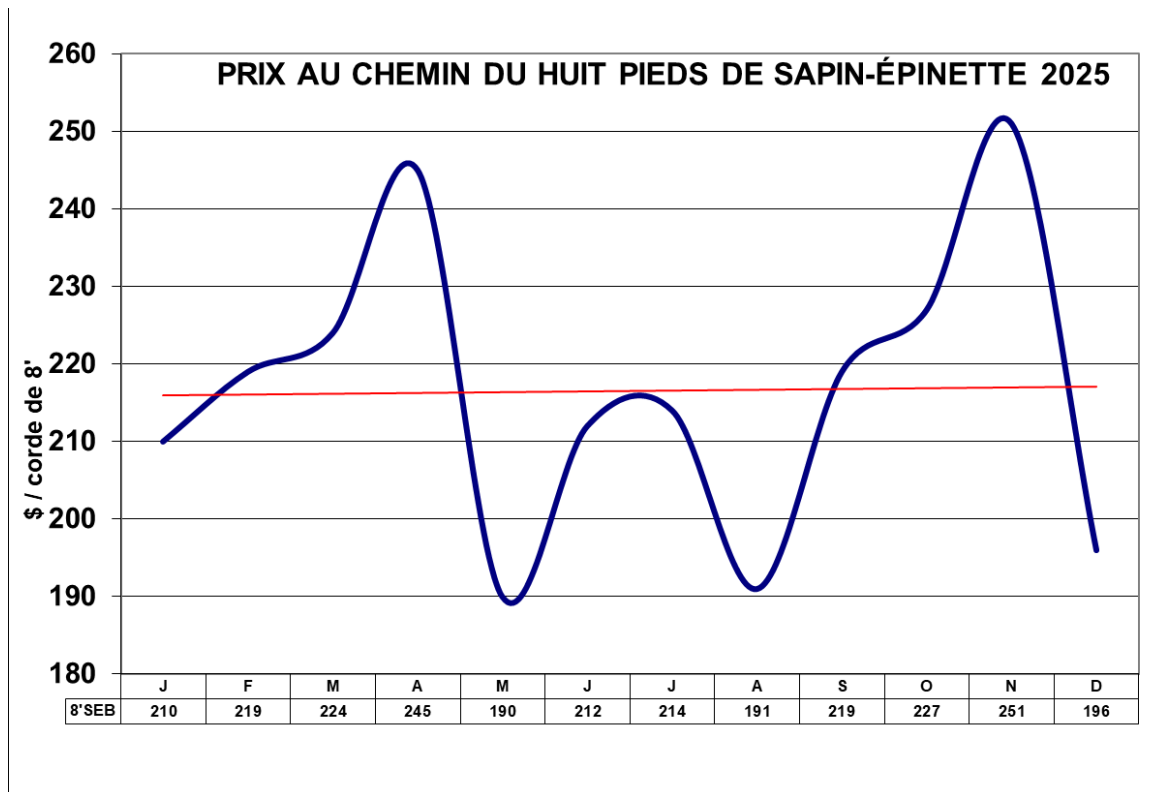
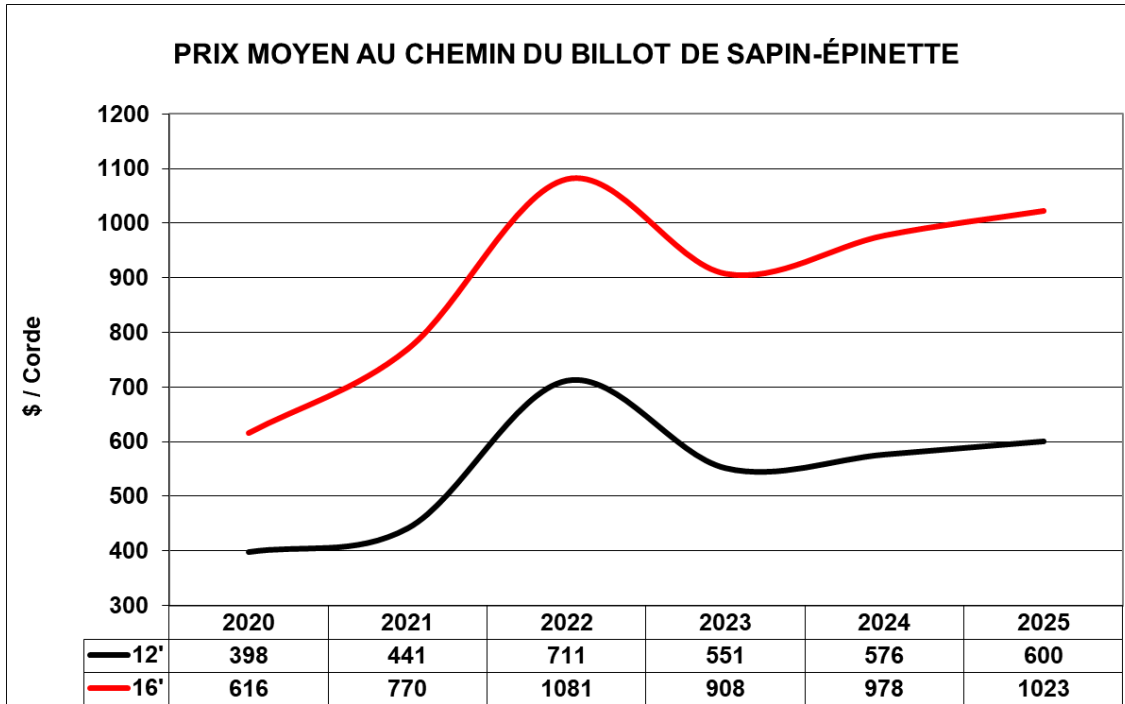
Les ajustements de prix sont publiés dans **L'arbre PLUS** à chaque parution, et sont également mis à jour en continu sur le site Internet du Syndicat (www.spbestrie.qc.ca), dès qu'un acheteur signale une modification de prix ou un arrêt de ses réceptions.

L'infolettre **L'arbre PLUS express**, transmise par courriel, permet d'informer rapidement les producteurs et les transporteurs des changements de prix et des conditions d'achat des usines. Les producteurs qui souhaitent la recevoir peuvent s'inscrire en communiquant avec Mme Isabelle Dubois au 819 346-8906 poste 5110 ou par courriel à idubois@upa.qc.ca, ou encore directement via le site Internet du Syndicat.

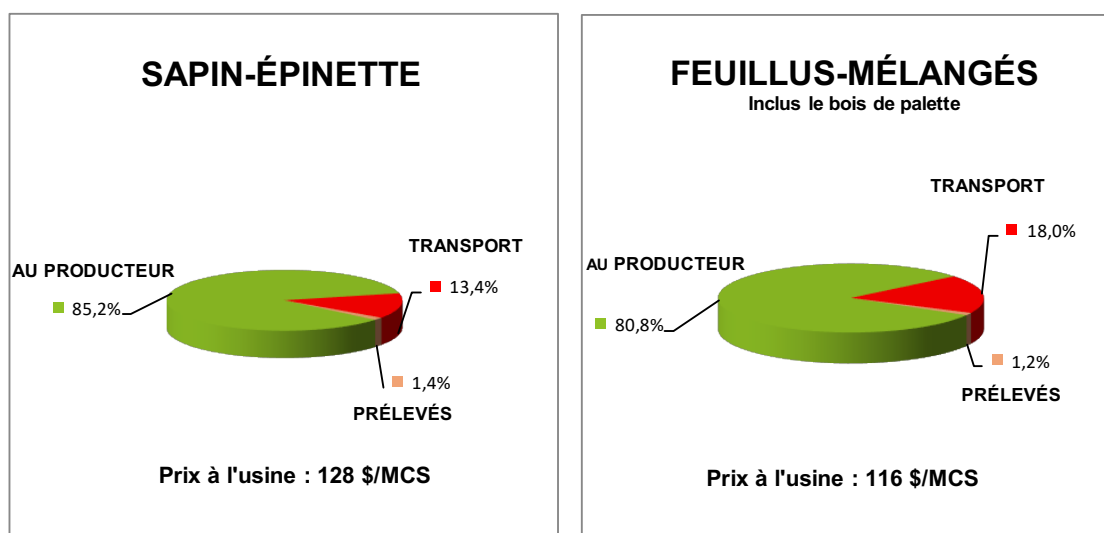
Depuis 2016, la Fédération des producteurs forestiers du Québec met également à la disposition des producteurs la plateforme www.PrixBois.ca, un outil de comparaison des prix du bois rond en forêt privée.

Ce site permet d'estimer le prix du bois au chemin du producteur en intégrant les coûts de transport, facilitant ainsi la comparaison des offres entre les différentes usines, peu importe la localisation de la propriété forestière. L'utilisateur peut ajuster les paramètres de transport selon sa situation afin d'obtenir une estimation personnalisée.

Par ailleurs, les producteurs peuvent bénéficier d'un accompagnement technique offert par le Syndicat, incluant la vérification du mesurage, l'évaluation de la qualité des billots et des formations personnalisées sur le mesurage du bois. Ce service, offert gratuitement, est disponible en communiquant avec M. Christian Auclair, technicien forestier 450 776-4593 ou par courriel à cauclair@upa.qc.ca.



SPFSQ VENTILATION DU PRIX 2025 (SCIAGE)



SPÉCIFICATIONS ET PRIX MOYENS PAYÉS POUR CERTAINES ESSENCES POUR LE GROUPE SCIAGE RÉSINEUX								
Essences	Longueur	Prix au chemin 2020	Prix au chemin 2021	Prix au chemin 2022	Prix au chemin 2023	Prix au chemin 2024	Prix au chemin 2025	Variation (%) 2025 / 2024
Sapin-épinette	8'	168 \$/corde	186 \$/corde	287 \$/corde	208 \$/corde	221 \$/corde	210 \$/corde	-5%
	10' à 16'	347 \$/Mpmp	414 \$/Mpmp	641 \$/Mpmp	523 \$/Mpmp	559 \$/Mpmp	510 \$/Mpmp	-9%
Cèdre	10' et 12'	340 \$/Mpmp	330 \$/Mpmp	440 \$/Mpmp	472 \$/Mpmp	449 \$/Mpmp	440 \$/Mpmp	-2%
Pruche	12' à 16'	291 \$/Mpmp	326 \$/Mpmp	350 \$/Mpmp	372 \$/Mpmp	376 \$/Mpmp	395 \$/Mpmp	5%
Pin blanc	12' à 16'	322 \$/Mpmp	313 \$/Mpmp	362 \$/Mpmp	468 \$/Mpmp	364 \$/Mpmp	352 \$/Mpmp	-3%
Mélèze	12' à 16'	232 \$/Mpmp	249 \$/Mpmp	274 \$/Mpmp	228 \$/Mpmp	221 \$/Mpmp	317 \$/Mpmp	43%

SPÉCIFICATIONS ET PRIX MOYENS PAYÉS POUR CERTAINES ESSENCES POUR LE GROUPE SCIAGE FEUILLUS								
Essences	Longueur	Prix au chemin 2020	Prix au chemin 2021	Prix au chemin 2022	Prix au chemin 2023	Prix au chemin 2024	Prix au chemin 2025	Variation (%) 2025 / 2024
Érable à sucre	8' à 16'	506 \$/Mpmp	484 \$/Mpmp	858 \$/Mpmp	594 \$/Mpmp	480 \$/Mpmp	656 \$/Mpmp	37%
Bouleau jaune	8' à 16'	487 \$/Mpmp	477 \$/Mpmp	577 \$/Mpmp	467 \$/Mpmp	417 \$/Mpmp	593 \$/Mpmp	42%
Cerisier tardif	8' à 16'	490 \$/Mpmp	467 \$/Mpmp	535 \$/Mpmp	463 \$/Mpmp	439 \$/Mpmp	246 \$/Mpmp	-44%
Érable rouge	8' à 16'	398 \$/Mpmp	467 \$/Mpmp	562 \$/Mpmp	429 \$/Mpmp	393 \$/Mpmp	451 \$/Mpmp	15%
Frêne d'Amérique	8' à 16'	452 \$/Mpmp	457 \$/Mpmp	578 \$/Mpmp	642 \$/Mpmp	690 \$/Mpmp	717 \$/Mpmp	4%
Chêne rouge	8' à 16'	532 \$/Mpmp	564 \$/Mpmp	671 \$/Mpmp	686 \$/Mpmp	677 \$/Mpmp	597 \$/Mpmp	-12%
Peuplier faux tremble	8' à 16'	221 \$/Mpmp	238 \$/Mpmp	291 \$/Mpmp	387 \$/Mpmp	272 \$/Mpmp	362 \$/Mpmp	33%
Hêtre à grandes feuilles	8' à 16'	192 \$/Mpmp	201 \$/Mpmp	151 \$/Mpmp	214 \$/Mpmp	104 \$/Mpmp	N/D	-
DÉROULAGE (Prix usine)								
Bouleau blanc	8'6" à 10'4"	905 \$/Mpmp	730 \$/Mpmp	792 \$/Mpmp	694 \$/Mpmp	841 \$/Mpmp	N/D	-
Érable à sucre	8'6" à 10'4"	986 \$/Mpmp	915 \$/Mpmp	910 \$/Mpmp	Aucune vente	595 \$/Mpmp	N/D	-
Bouleau jaune	8'6" à 10'4"	1 102 \$/Mpmp	750 \$/Mpmp	792 \$/Mpmp	694 \$/Mpmp	645 \$/Mpmp	N/D	-
Tremble	8'6" à 10'4"	440 \$/Mpmp	432 \$/Mpmp	440 \$/Mpmp	512 \$/Mpmp	652 \$/Mpmp	N/D	-

Le bois de palette

En 2025, un total de **5 915 cordes** de bois destiné à la palette a été mis en marché, soit une augmentation de **2 600 cordes** par rapport à 2024.



Ces livraisons ont généré des transactions totalisant **1 554 699 \$** aux usines. Les producteurs ont reçu **1 140 903 \$** dans un contexte de hausse des coûts de transport et d'exploitation, soit **73,4 % du prix à l'usine**.

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS DE BOIS DE PALETTE

	Cordes			
	Feuillus - mélangés	Tremble	Mélèze	Total
2020	2 141	749	21	2 911
2021	1 120	972	142	2 234
2022	1 939	2 233	437	4 609
2023	1 654	1 326	174	3 154
2024	2 111	1 091	53	3 255
2025	2 627	3 130	158	5 915
2025 vs 2024	24%	187%	198%	82%

La ristourne aux producteurs

La ristourne correspond aux montants redistribués aux producteurs à partir du fonds de péréquation des prix du bois, permettant d'assurer une plus grande équité entre les producteurs.

Pour le bois de palette livré chez **Menuiserie d'East Angus inc.**, la ristourne 2025 est la suivante :

Feuillus

- 92 pouces : **2,42 \$/corde**
- 102 pouces : **8,54 \$/corde**
- 104 pouces : **0,00 \$/corde**

Tremble

- 92 pouces : **6,62 \$/corde**
- 102 pouces : **10,81 \$/corde**
- 104 pouces : **2,82 \$/corde**

Autres résineux

- 92 pouces : **3,59 \$/corde**
- 102 pouces : **8,01 \$/corde**

Ces montants varient selon les dimensions et les essences, reflétant les conditions de marché propres à ce segment.

Le transport

Le coût de transport du bois de palette s'est élevé à environ **365 186 \$** en 2025, soit **23,49 % du prix à l'usine**.

La compensation pour le carburant, qui tient compte des fluctuations mensuelles du prix du diesel et qui est versée par les acheteurs, a totalisé **35 018 \$**, soit **7,54 \$/corde**. Cette compensation représente **9,6 % du coût total de transport**.

En résumé, pour l'ensemble de la mise en marché de l'année 2025

En 2025, **1 382 entités** (entrepreneurs, conseillers ou propriétaires forestiers, selon les ententes en place) ont mis en marché un total de **876 870 mcs** de bois.

Ces volumes se répartissent comme suit :

- **269 931 mcs** pour le bois à pâte (31 %)
- **606 938 mcs** pour le bois de sciage (69 %)

La production totale est composée de **63 % de résineux** et de **37 % de feuillus**. Ce volume représente une baisse de **4 %** des livraisons totales par rapport à 2024.

LIVRAISONS TOTALES

Année	mcs				Total
	Sapin - épinette	Autres résineux	Feuillus		
			Durs	Peupliers	
2020	607 777	99 482	180 454	134 188	1 021 900
2021	571 144	60 812	173 662	135 527	941 145
2022	582 230	66 598	180 671	122 493	951 991
2023	542 978	76 808	182 666	105 284	907 736
2024	511 431	92 228	208 055	101 991	913 706
2025	461 267	92 096	201 936	121 570	876 870
%/essence	53%	11%	23%	14%	100%
2025 vs 2024	-10%	0%	-3%	19%	-4%
Moyenne 2020-2025	546 138	81 337	187 907	120 175	935 558

Pour les paiements émis par le SPFSQ.

MISE EN MARCHÉ PAR SECTEUR 2025

Secteurs	mcs					Secteur % total
	A.RÉS	FMB	RÉS	TRB	Total	
#1 Le Granit	23 017	8 108	135 679	14 448	181 252	21%
#2 Les Sources	16 970	10 903	46 629	7 697	82 199	9%
#3 Le Haut-Saint-François	15 287	28 275	131 504	29 692	204 758	23%
#4 Coaticook-Memphrémagog	12 967	68 631	100 797	29 212	211 607	24%
#5 Le Val-Saint-François	9 720	29 423	35 577	7 654	82 374	9%
#6 La Montérégie	14 135	56 595	11 081	32 868	114 680	13%
Total SPFSQ	92 096	201 936	461 267	121 570	876 870	100%
%	11%	23%	53%	14%	100%	

Inclus le bois d'exportation et les prélevés directs.

ÉVOLUTION DE LA MISE EN MARCHÉ SUR LE TERRITOIRE

En 2025, les livraisons totales dans le sud du Québec ont atteint **876 870 mètres cubes solides (mcs)**, dont **269 931 mcs** de bois à pâte (31 %) et **606 938 mcs** de bois de sciage (69 %).

La production totale est composée de **63 % de résineux** et de **37 % de feuillus**. Ce volume représente une baisse de **4 %** par rapport à 2024.

La part du bois à pâte s'établit à **31 %** des livraisons totales, comparativement à **28 % il y a cinq ans**, tandis que le bois de sciage représente **69 %** des volumes.

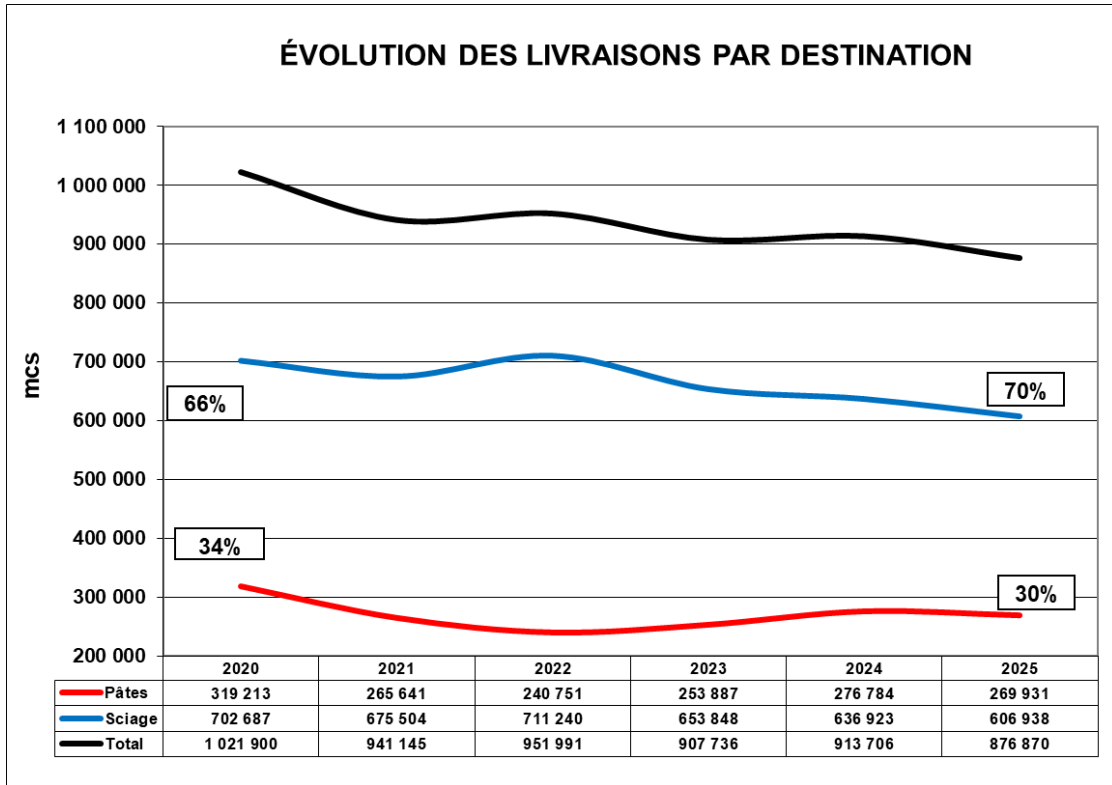
Pour le bois de sciage, la répartition des essences livrées est la suivante :

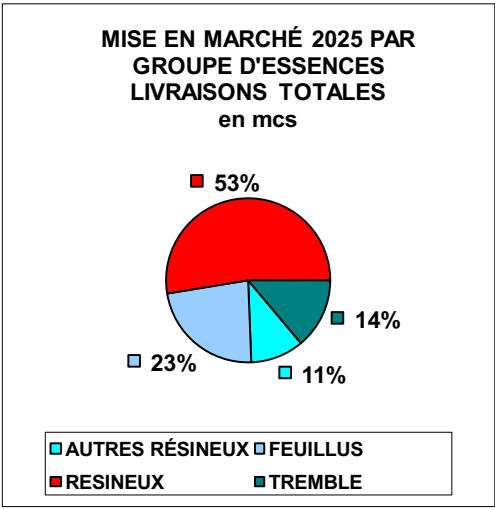
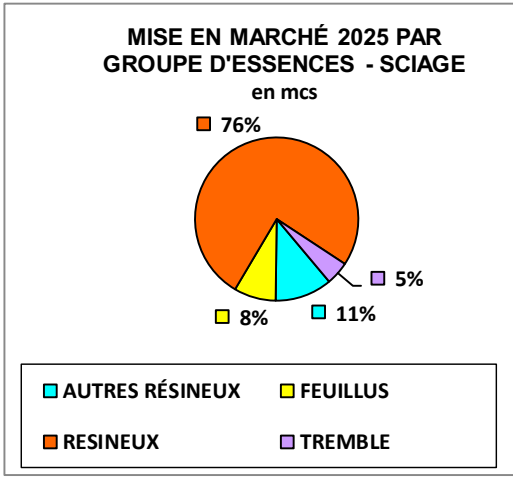
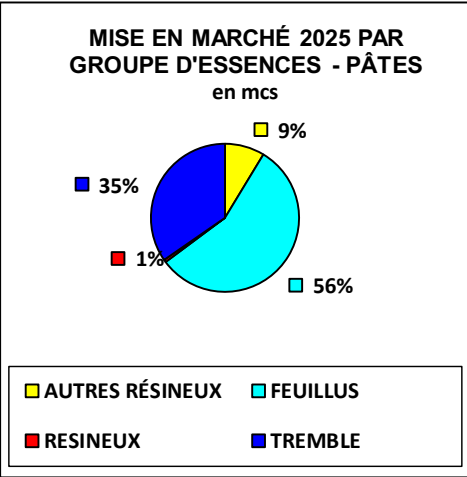
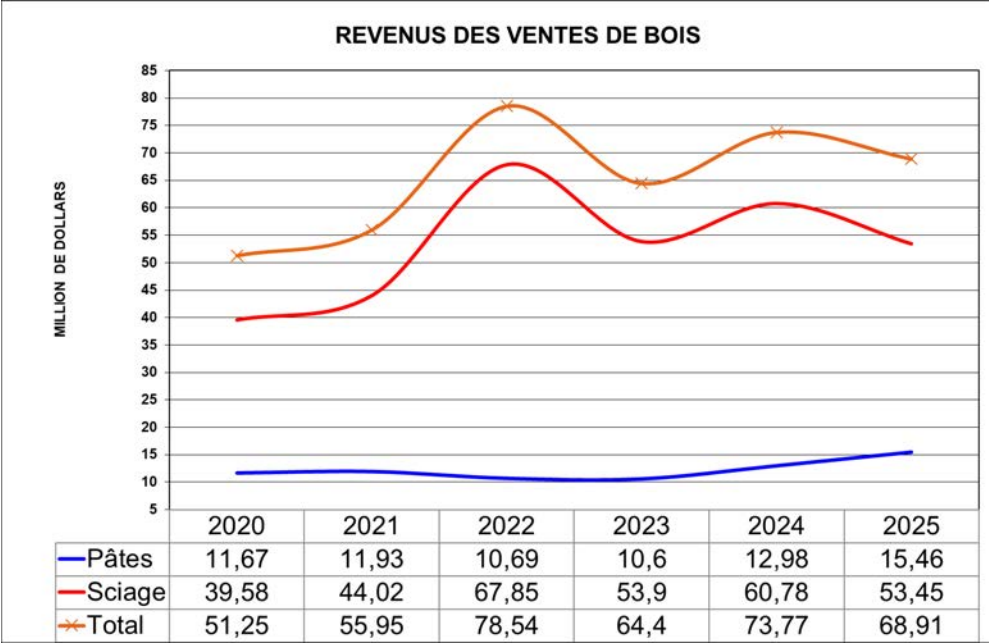
- **76 %** en sapin-épinette
- **11 %** en autres résineux (pins, pruche, mélèze et cèdre)
- **8 %** en feuillus durs
- **5 %** en peupliers

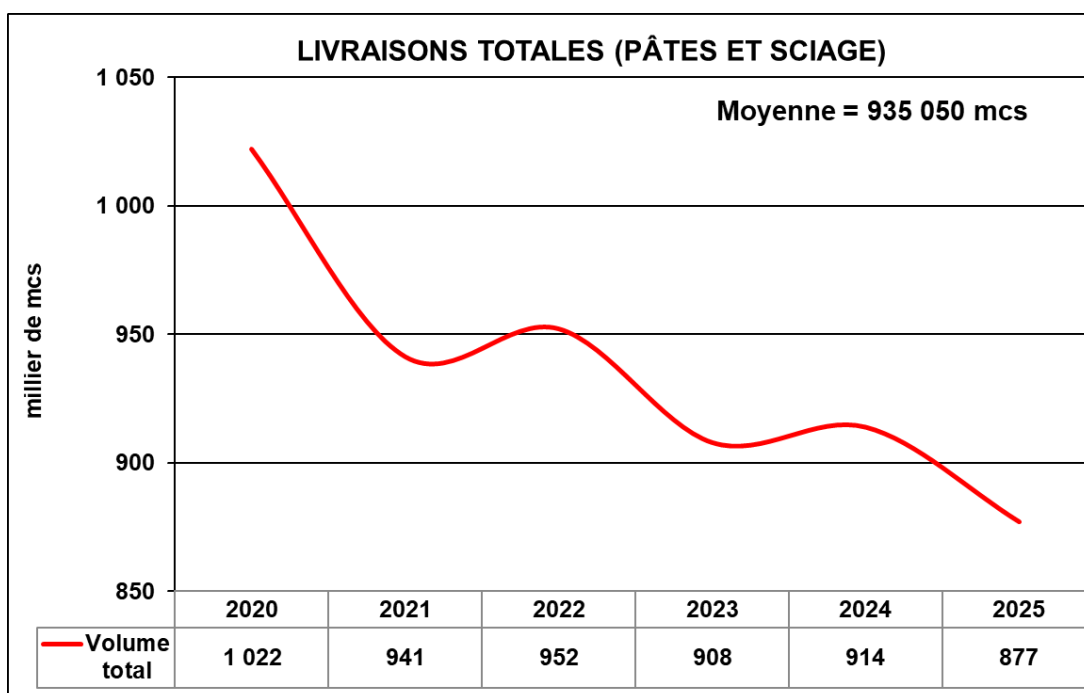
L'ensemble de cette mise en marché a généré des transactions totalisant **68,91 M\$** aux usines.

Cette évolution traduit un léger rééquilibrage des volumes vers le bois à pâte dans un contexte de marché plus incertain pour le sciage.









NOMBRE D'ENTITÉS¹⁾ PAYÉES PAR TYPE DE PRODUIT 2025

Groupe d'essences	mcs	Nombre d'entités
Autres résineux	92 096	264
Feuillus-mélangés	201 936	418
Sapin-épinette	461 267	1 029
Peupliers	121 570	416
Total	876 870	

Destination	mcs	Nombre d'entités	Nombre d'entités
Pâtes et papier	228 795	458	488
Pâtes et papier É-U	41 136	50	
Sciage et déroulage	606 938	1 382	1 271
Total	876 870		

Exclus les doublons en nombre d'entités et les volumes en prélevés directs.

1) Une entité est un entrepreneur forestier, un groupement forestier ou un propriétaire forestier qui a été payé par le Syndicat selon les ententes présent entre eux.

LES AUTRES DOSSIERS ET SERVICES

Le Syndicat offre aux producteurs forestiers du sud du Québec un ensemble de services visant à soutenir la mise en marché du bois, améliorer leurs conditions économiques et les accompagner dans la gestion de leurs boisés.

Les principaux services offerts sont les suivants :

- **Contrôle et encadrement de la mise en marché**
Vérification du mesurage du bois livré aux papetières et aux scieries, ainsi que la répartition des volumes à livrer selon les ententes conclues avec l'industrie;
- **Représentation et négociation**
Défense des intérêts des producteurs forestiers et négociation des conditions de vente du bois (prix, quantités et délais de livraison);
- **Transport et logistique**
Négociation des modalités de transport, organisation des livraisons et gestion du paiement du bois et des frais de transport;
- **Information et accompagnement technique**
Diffusion d'information, conseils techniques, formations et outils d'aide à la décision destinés aux producteurs;
- **Développement et mise en valeur**
Développement de nouveaux marchés, certification forestière des propriétés et accréditation des entrepreneurs forestiers (EFA);
- **Gestion administrative**
Mise à jour des dossiers des producteurs forestiers et des intervenants en récolte et en transport.

Des dossiers très diversifiés et structurants

Au-delà de la mise en marché, le Syndicat intervient dans un large éventail de dossiers qui influencent directement l'environnement d'affaires des producteurs forestiers. Ses actions touchent notamment :

- La réglementation municipale et les enjeux liés à l'aménagement du territoire;
- Les agences de mise en valeur et les programmes d'aide forestière;
- La fiscalité foncière et les conditions économiques des producteurs;
- La certification forestière et la durabilité de la ressource;
- Les instances régionales et sectorielles (tables forêt, PDZA, bassins versants, etc.);
- La participation aux consultations publiques et la production de mémoires.

Par ses interventions, le Syndicat contribue activement à représenter les producteurs forestiers et à faire valoir leurs intérêts dans les décisions qui touchent la forêt privée.



Le bulletin d'information

Le bulletin d'information **L'arbre PLUS** est le principal outil de communication du Syndicat auprès des producteurs forestiers du sud du Québec. Publié généralement quatre fois par année depuis sa première parution en novembre 1987, il est imprimé à **13 000 exemplaires** et diffusé également par courriel à plus de **1 350 intervenants du milieu forestier privé**.

PARUTIONS ANNUELLES	CONTENU PRINCIPAL
JANVIER – MAI	Avis de convocation aux AGA – Mise en marché collective – Reprise de la soirée-conférence de novembre 2024 – Nouveau logiciel SPBois - Demande de contingent ÉTÉ
JUIN - AOÛT	Mise en marché collective – Formations – Demande de contingent AUTOMNE
SEPT. – NOV.	Invitation à la soirée-conférence - Mise en marché collective – Formations – Accord conclu avec la MRC des Sources - Demande de contingent HIVER
DÉCEMBRE	Avis de convocation aux assemblées de secteurs – Première convention de mise en marché – Hommage à M. Marius Blais - Formations

Un outil essentiel d'information et de mobilisation

L'arbre PLUS constitue le véhicule officiel de communication du Syndicat. Il permet :

- De diffuser l'information sur les dossiers forestiers (aménagement, faune, actualité);
- De publier les avis légaux de convocation aux assemblées;
- D'informer les producteurs sur les formations et les activités offertes;
- De maintenir un lien constant entre le Syndicat et les producteurs.

Il constitue un lien direct et régulier entre le Syndicat et tous les producteurs forestiers du territoire.



Les rencontres avec les producteurs

Le Syndicat tient chaque année des assemblées de secteurs, des assemblées générales, des formations, ainsi que plusieurs rencontres d'information à l'intention des producteurs forestiers.

Au total, plus de **900 propriétaires forestiers** participent annuellement à ces activités, permettant des échanges directs avec les dirigeants et le personnel du Syndicat.

Les assemblées générales annuelles du Plan conjoint des Producteurs forestiers du Sud du Québec et du Syndicat se sont tenues le **8 mai 2025 à Sherbrooke. Des lieux d'échange sur les enjeux prioritaires**

Ces rencontres permettent d'aborder les principaux dossiers touchant les producteurs, notamment :

- La mise en marché collective du sciage sapin-épinette;
- L'évaluation foncière, la fiscalité forestière et les réglementations municipales;
- La mise en marché des bois et la réglementation du Plan conjoint;
- Les élections des administrateurs et des délégués(es);

- Les négociations avec les acheteurs;
- Les agences de mise en valeur et les programmes d'aide (PPMV);
- Les activités de formation offertes aux producteurs.

Ces échanges permettent également de recueillir les préoccupations des producteurs et d'orienter les interventions du Syndicat. Ces rencontres constituent un élément central de la vie démocratique du Syndicat.

Une communication continue avec les producteurs

En complément des rencontres, l'infolettre **La minute forestière** est diffusée à plus de **4 500 abonnés**. Elle permet d'informer régulièrement les productrices et producteurs forestiers des principales activités et des dossiers en cours.



La formation des producteurs

En 2025, **354 propriétaires forestiers** ont participé aux activités de formation offertes par le Syndicat.

Pour la période 2025-2026, le Syndicat a bénéficié d'un budget total de **46 615 \$**, provenant des sources suivantes :

- Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie : **19 545 \$**
- Agence forestière de la Montérégie : **20 000 \$**
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière : **2 770 \$**
- Programme d'aménagement durable des forêts : **5 300 \$**

À titre de mandataire, le Syndicat a offert **30 sessions de formation**, tenues entre mai 2025 et février 2026. Ces activités ont totalisé **41 jours de formation**, représentant plus de **318 heures**.

La participation soutenue des producteurs confirme l'intérêt pour ces formations et encourage le Syndicat à poursuivre et à adapter son offre en fonction des besoins et des budgets disponibles.

Nous tenons à remercier les formateurs pour la qualité des formations offertes, reconnue et appréciée par les participants.

Au 31 mars 2026, le Syndicat comptabilise plus de **2 000 participations** aux activités de formation au cours des cinq dernières années.

Le tableau suivant présente le détail des formations offertes.

**PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES FORMATIONS 2025-2026
ESTRIE, MONTÉRÉGIE ET CHAUDIÈRE**

Formations	Participants
Abattage directionnel et de précision (base)	87
Abattage directionnel et de précision (avancé)	16
Affûtage et entretien de la scie mécanique	26
Débardage des bois	9
Faonnement et classement des bois	10
Identifications des arbres	8
Gestion du Nerprun bourdaine dans son boisé	14
Pour les nouveaux propriétaires-J'aménage ma forêt-Je valorise mon boisé	11
Construction et amélioration de chemins forestiers	37
Petit traité de l'arpentage	17
Fiscalité forestière	39
Sortie terrain sur l'application Forêt ouverte	7
Sortie terrain Pourquoi et comment Éclaircir et jardiner sa forêt ?	60
Sortie terrain Atelier terrain sur les saines pratiques d'aménagement en milieu humide boisé	13
Total	354

Un outil pour connaître les prix du bois rond en forêt privée

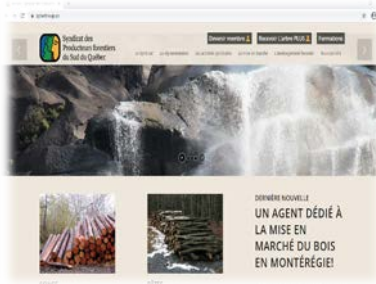


La plateforme web **PrixBois.ca** permet d'obtenir une estimation du prix du bois au chemin du producteur, en utilisant une unité de mesure commune, soit le mètre cube solide.

Les estimations tiennent compte des informations fournies par les industriels forestiers, des facteurs de conversion ainsi que des coûts de transport du bois.

Les données présentées doivent être interprétées avec discernement par l'utilisateur. **PrixBois.ca constitue un outil d'aide à la décision** et non une plateforme transactionnelle.

Il permet aux producteurs de comparer les conditions offertes et de mieux orienter leurs décisions de mise en marché.



Le site web du Syndicat

Les producteurs forestiers ont accès à une information complète et à jour sur le site web du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec : www.spbestrie.qc.ca. Le site présente notamment :

- La mission, l'historique et la structure du Syndicat;
- Les membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe du Syndicat.

Un outil central d'accès à l'information et aux services

Plusieurs sections permettent aux producteurs d'accéder facilement aux outils et aux informations nécessaires à la gestion de leurs activités :

- **Réglementation** : Accès à l'ensemble des règlements en vigueur du Plan conjoint et du Syndicat;
- **Formulaires en ligne** : Demandes de contingent, recevoir *L'arbre PLUS* et adhésion comme membre;
- **Formations** : Informations et inscription aux activités offertes par le Syndicat.

Une section dédiée à la mise en marché collective

Une section spécifique regroupe l'ensemble de l'information relative à la mise en marché collective du bois de sciage sapin-épinette. Elle permet aux producteurs de suivre l'évolution du dossier, de consulter les documents pertinents et de connaître les prochaines étapes.

Contenus complémentaires

Le site donne également accès :

- Au calendrier des activités et des réunions;
- À une documentation complète sur les dossiers du Syndicat;
- Aux éditions de *L'arbre PLUS* des dernières années;
- À une foire aux questions;
- À des liens vers des ressources pertinentes du secteur agricole et forestier.

STATISTIQUES D'ACHALANDAGE DU SITE WEB DU SPFSQ

	Total 2025	Total 2024	Total 2023
Nombre de vues	39 439	97 703	57 838
Nombre d'utilisateurs actifs	29 528	21 741	29 773
Visiteurs de retour	9 021	13 210	5 521

LA CERTIFICATION FORESTIÈRE

Depuis 2020, la Fédération des producteurs forestiers du Québec, le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie et le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec collaborent au sein de l'organisme **Forêts privées certifiées du Québec** afin de partager leur expertise et de favoriser le déploiement de la certification en forêt privée.



La marque de la
gestion forestière
responsable

Le certificat FSC®, dont le mandataire est cet organisme provincial, est géré conjointement par le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie et le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, qui agissent à titre de coordonnateurs régionaux.

Le certificat de groupe (FSC-C015405) couvre près de **200 000 hectares de forêts**, auxquels participent plus de **2 800 propriétaires de boisés**, quatre MRC et une forêt communautaire. Ce projet repose également sur l'implication étroite de **10 groupements et conseillers forestiers**.

Pour le territoire du sud du Québec, le Syndicat collabore étroitement avec quatre groupements forestiers, soit :

- Groupement forestier des Cantons
- Groupement forestier coopératif Saint-François
- Aménagement forestier coopératif des Appalaches
- Laforêt, coopérative de services forestiers

Ces partenaires assurent la gestion de la ressource forestière sur le terrain.

La certification forestière repose sur l'engagement volontaire des propriétaires et sur le travail des conseillers forestiers, dans le respect des normes de gestion forestière et environnementale. Elle permet notamment :

- D'améliorer en continu les pratiques d'aménagement;
- D'assurer la protection et la productivité des écosystèmes;
- De favoriser l'acceptabilité sociale des travaux forestiers;
- De maintenir les conditions de mise en marché des bois produits.

Certificat de groupe pour le territoire du SPFSQ

Au 31 mars 2026, **2 906 propriétaires forestiers** participaient au certificat de groupe sur le territoire du SPFSQ, représentant environ **3 500 propriétés sous mandat de gestion** avec les groupements forestiers.

La superficie certifiée totalise **176 921 hectares (437 172 acres)**, composée :

- À **85 %** de petites forêts privées de moins de 100 hectares;
- À **15 %** de propriétés variant entre 100 et 1 000 hectares.

**TABLEAU RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DU CERTIFICAT DE GROUPE
FORÊTS PRIVÉES CERTIFIÉES DU QUÉBEC**

Activités	Nombre de propriétaires certifiés	Superficie forestière certifiée (ha)	Travaux sylvicoles réalisés (ha)	Livraison de bois certifié (mcs)	Prime reçue pour le bois certifié (\$)
2025	2 906	176 921	2 788	51 388	91 872
2024	2 868	172 608	2 145	76 947	60 881
2023	2 736	160 292	2 078	59 420	47 603

Le tableau suivant présente la répartition des superficies et le nombre de producteurs certifiés sur le territoire du SPFSQ par groupement forestier :

SUPERFICIES FORESTIÈRES CERTIFIÉES PAR GROUPEMENT FORESTIER-2025

Gestionnaires forestiers	Nombre de producteurs	Nombre de propriétés	Superficies certifiées (ha)	
			Superficies boisées	Superficies totales
A.F. COOP. DES APPALACHES	681	832	47 037	53 398
G.F. COOPERATIF SAINT-FRANCOIS	491	497	21 221	26 361
G.F. DES CANTONS	1 019	1 201	66 266	81 479
LAFORÉ COOP. DE SERVICES FOR.	714	969	42 307	50 325
Propriétaire-exécutants Sud du Qc	1	1	90	97
Total	2 906	3 500	176 921	211 660

Le tableau suivant présente les quantités de bois certifiés mis en marché par essence pour les livraisons chez Domtar, Transport GDM inc. et JM Champeau inc., ainsi que la prime reçue pour les livraisons de pâtes chez Domtar et de sciage chez JM Champeau inc.

LIVRAISON DES BOIS CERTIFIÉS (M³S)-2025

Groupements forestiers	Feuillus (mcs)	Résineux (mcs)	Peupliers (mcs)	Volume total certifié (mcs)	Prime des bois certifiés (\$)
A.F. COOP. DES APPALACHES	7 987	379	4 279	12 645	21 073
G.F. COOPERATIF SAINT-FRANCOIS	1 123	866	1 075	3 065	3 960
G.F. DES CANTONS	19 700	1 613	6 106	27 418	46 003
LAFORÉ COOP. DE SERVICES FOR.	7 035	1 225	-	8 260	21 798
Total	35 845	4 082	11 461	51 388	91 872

Que nous réserve la prochaine année :

Les priorités pour la prochaine année s'inscrivent dans une volonté de consolidation et de développement de la certification en forêt privée :

- Assurer la gestion et le suivi du certificat de groupe **Forêts privées certifiées du Québec**, en conformité avec la Norme canadienne FSC® applicable aux forêts de petites dimensions, à faible intensité et aux forêts communautaires;
- Informer les gestionnaires forestiers des principaux changements découlant de l'adoption de cette norme;
- Développer des leviers de valorisation pour les propriétés certifiées;
- Poursuivre les efforts visant le respect des exigences en matière d'environnement ainsi que de santé et sécurité en forêt.

État de la certification forestière sur le territoire du SPFSQ

Superficies forestières Territoire du SPFSQ (ha)	
Total	1 058 910
Certifié	289 139
%	27%

Valeur des livraisons aux usines de bois certifié (\$) - 2025	
Pâtes	3 208 642 \$
Sciage	69 661 \$
Total	3 278 303 \$

Superficies forestières certifiées sur le territoire du SPFSQ	
Détenteurs de certificat FSC	Superficies forestières certifiées (ha)
Chabot Pomerleau	10 218
Domtar	102 000
FPCQ-Sud du Qc	176 921
Total	289 139
27% de superficies forestières certifiés	





LES AGENCES RÉGIONALES DE MISE EN VALEUR

Sur le territoire du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, les producteurs de la région peuvent compter sur quatre agences de mise en valeur qui contribuent, avec les partenaires du milieu, au développement durable de la forêt privée.

Les propriétaires de boisés de plus de quatre hectares peuvent bénéficier de programmes d'aide à l'aménagement forestier en communiquant avec l'agence de leur territoire. Ces programmes permettent notamment d'accéder à du financement, au Programme d'aide à la forêt privée ainsi qu'au remboursement d'une partie des taxes foncières.

Le rôle des agences

Le Québec compte actuellement dix-sept agences régionales de mise en valeur des forêts privées. Leur gouvernance repose sur la participation des municipalités, des organisations de producteurs forestiers et de l'industrie forestière.

Les agences ont pour rôle principal de favoriser la réalisation d'activités d'aménagement forestier en forêt privée, dans une perspective de protection du milieu, de productivité de la ressource et d'acceptabilité sociale.

Elles administrent les fonds qui leur sont confiés, s'assurent de la conformité des travaux réalisés sur le terrain et contribuent au développement forestier régional en collaboration avec leurs partenaires.

Les mandats des agences

Les agences remplissent trois mandats principaux :

- **Planification régionale**
Élaboration du Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées (PPMV), qui définit les orientations d'aménagement en fonction des objectifs de développement durable;
- **Gestion des programmes d'aide**
Administration du Programme de mise en valeur des forêts privées, incluant l'accréditation des conseillers forestiers et la vérification des travaux réalisés;
- **Information et formation**
Financement d'activités d'information et de formation destinées aux propriétaires, réalisées notamment par l'entremise du Syndicat.

Les agences constituent un partenaire clé pour soutenir les producteurs dans la mise en valeur de leurs boisés.

LIVRAISONS PAR AGENCE 2025

AGENCES	mcs				Total
	A.RÉS	FMB	SEB	TRB	
BOIS-FRANCS	3 249	6 947	23 891	908	34 995
CHAUDIÈRE	5 998	10 559	38 797	4 437	59 791
ESTRIE	68 715	127 834	387 498	83 357	667 403
MONTÉRÉGIE	14 135	56 595	11 081	32 868	114 680
Total SPFSQ	92 096	201 936	461 267	121 570	876 870

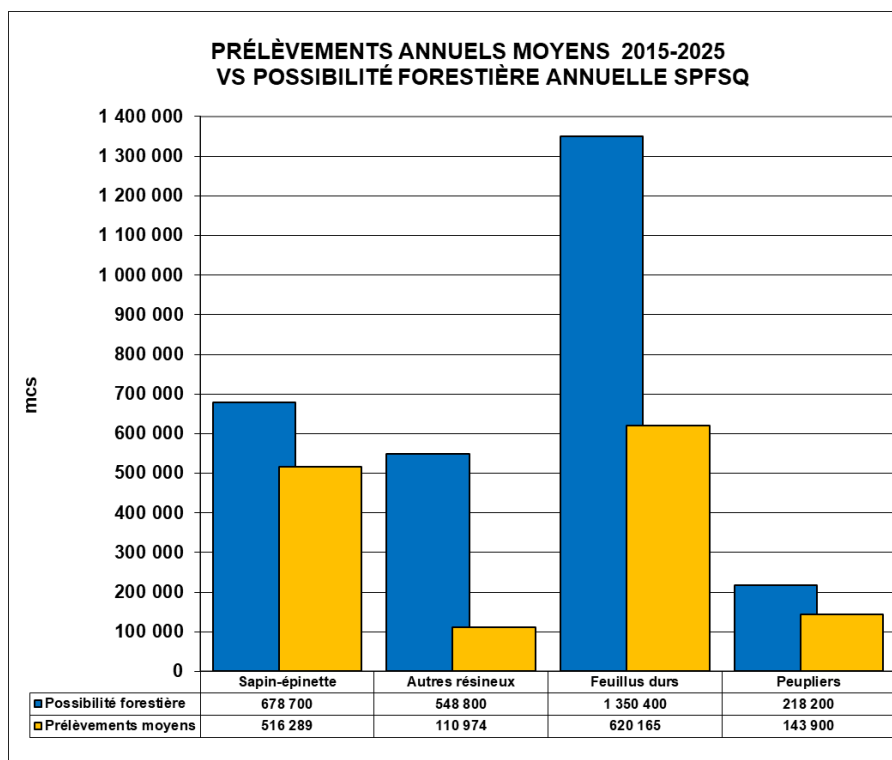
Le respect de la possibilité forestière

Le respect de la possibilité forestière constitue un principe fondamental pour le Syndicat. Il vise à assurer que les volumes récoltés n'excèdent pas la capacité de production de la forêt. Dans cette perspective, aucun engagement à long terme pour l'approvisionnement des usines n'est pris sans tenir compte de la possibilité forestière régionale, et ce, par groupe d'essences.

Les Plans de protection et de mise en valeur des forêts privées (PPMV), ainsi que les calculs de possibilité forestière réalisés par les agences de mise en valeur, permettent de mieux encadrer les décisions de mise en marché. Ces outils sont mis à jour périodiquement et servent de référence pour équilibrer les volumes récoltés avec la capacité de production de la forêt.

Pour le territoire du Plan conjoint des Producteurs forestiers du Sud du Québec, le calcul de la possibilité forestière a été actualisé en 2014, en concordance avec le territoire du plan conjoint.

Pour la période 2015 à 2025, les prélèvements annuels moyens s'élèvent à **1 391 328 mcs**, comparativement à une possibilité forestière estimée à **2,9 millions de mcs**. La récolte représente ainsi environ **50 % de la possibilité forestière**, avec des variations selon les groupes d'essences, allant de **20 % à 76 %**.



Mobilisation des bois

Depuis 2015, on observe une augmentation d'environ **30 % des volumes de bois livrés** aux différentes usines à partir du territoire du Plan conjoint des Producteurs forestiers du Sud du Québec. Les volumes récoltés sont ainsi passés de **703 092 mcs en 2015** à **876 870 mcs en 2025**. Cette progression s'explique par plusieurs facteurs :

- **L'augmentation de l'aide financière gouvernementale** au cours des dernières années, permettant aux conseillers forestiers d'intensifier les activités d'aménagement et de récolte;
- **Le projet de démarchage du SPFSQ**, mis en place depuis 2016, qui vise à rencontrer les propriétaires forestiers — notamment les nouveaux et les moins actifs — afin de les accompagner dans leurs décisions et de favoriser la mise en valeur de leurs boisés;
- **L'évolution des prix du bois de sciage**, qui a incité les producteurs à réaliser davantage de travaux de récolte;
- **La mécanisation des opérations**, qui a contribué à améliorer la productivité des interventions en forêt.



LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

Historique de la Fédération

La Fédération des producteurs forestiers du Québec a été fondée le **3 avril 1970** afin de regrouper les syndicats et offices de producteurs forestiers et d'assurer une représentation cohérente à l'échelle provinciale.

Mission

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) représente les intérêts de **134 000 propriétaires forestiers**, dont près de **29 000** sont reconnus comme producteurs forestiers.

Par l'action concertée de ses **13 syndicats et offices affiliés**, elle œuvre à :

- La protection et la mise en valeur des forêts privées;
- Une mise en marché ordonnée des bois;
- L'amélioration des conditions économiques des producteurs forestiers.

Un réseau structuré au service des producteurs

Le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec est affilié à la FPFQ, qui elle-même est affiliée à la Confédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

La Fédération constitue un levier de représentation à l'échelle provinciale et canadienne, notamment par son affiliation à la Fédération canadienne des propriétaires de boisés privés.

Cette affiliation permet de porter les enjeux des producteurs du sud du Québec à l'échelle provinciale et fédérale.

Comme le rapport provincial – volume des bois mis en marché en 2025 par secteur d'activité, toutes essences (m³s) - n'est pas disponible au moment d'écrire ces lignes, nous ajouterons l'information ultérieurement dans la version web sur notre site Internet.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

La parole aux producteurs

Lorsque je m'adresse aux élus ou aux médias, je garde toujours en tête que je représente 162 900 propriétaires, dont plusieurs dizaines de milliers de producteurs forestiers. Ma parole se doit d'être la somme de chacune d'elles. Pour mieux connaître et comprendre le collectif dont je fais partie, j'ai pu m'appuyer – en plus de mon expérience et de mes relations – sur les résultats de la toute nouvelle enquête sur les propriétaires forestiers du Québec. Merci aux 934 répondants!

Comme pour le bois que nous récoltons, notre parole doit subir une première transformation, voire une deuxième, pour s'adapter aux codes de communication des municipalités ou des ministères. Pour mieux communiquer notre voix, la Fédération peut maintenant compter depuis quelques mois sur une nouvelle ressource aux communications dont le rôle est, entre autres, de mieux adapter notre message en fonction du contexte, des buts et des auditoires visés.

Lorsqu'il a été question du conflit du bois d'œuvre, nous n'avons pas hésité à hausser le ton. Nous avons profité des élections municipales pour éclairer les futurs décideurs sur l'abaissement de taxes des immeubles forestiers. Sur les comités ministériels, notre ton est plus technique, plus législatif. Mais toujours nous usons de la répétition : le mot « résidualité » sert à marteler que la première source d'approvisionnement est la forêt privée.

Votre Fédération vous écoute. Pour améliorer notre environnement d'affaires, nous participons activement à deux grands projets fédérateurs. Beaucoup nous ont signifié la difficulté de trouver des produits d'assurances adaptés. Nous avons entamé des démarches avec Propriétaires forestiers du Canada (PFC) afin qu'un plus grand bassin d'assurés se traduise par des économies substantielles. D'autres voulaient dynamiser leur plan d'aménagement forestier. Bien que 84 % des propriétaires le trouvent franchement utile, beaucoup aimeraient le moderniser pour l'adapter en temps réel et encourager la gestion proactive de leurs boisés. Un partenariat avec Forair devrait combler cette lacune.

Pour être mieux entendus, nous devons être plus attrayants économiquement parlant. La grande majorité (83 %) des propriétaires forestiers récoltent du bois, mais à peine 30 % en font la mise en marché. Les conditions actuelles n'aident pas, mais c'est trop peu. Il y a place à la discussion avec le gouvernement et l'industrie forestière pour transformer ce potentiel en récolte. Notre objectif commun ne consiste-t-il pas à stimuler l'intérêt des propriétaires à exploiter leurs boisés?

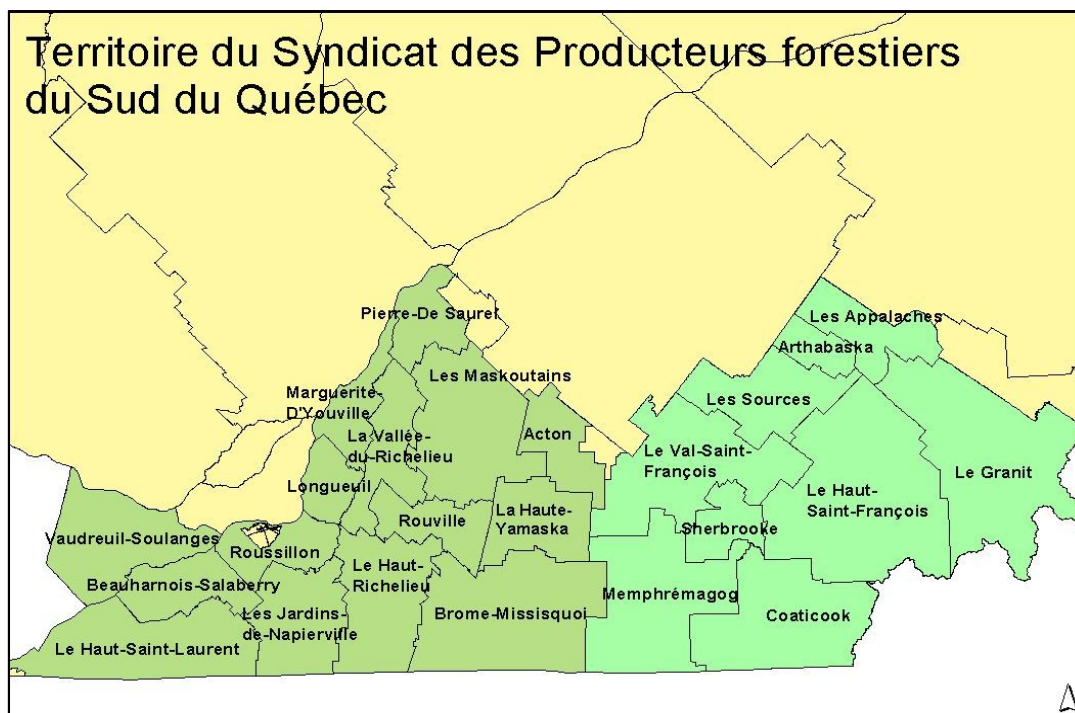
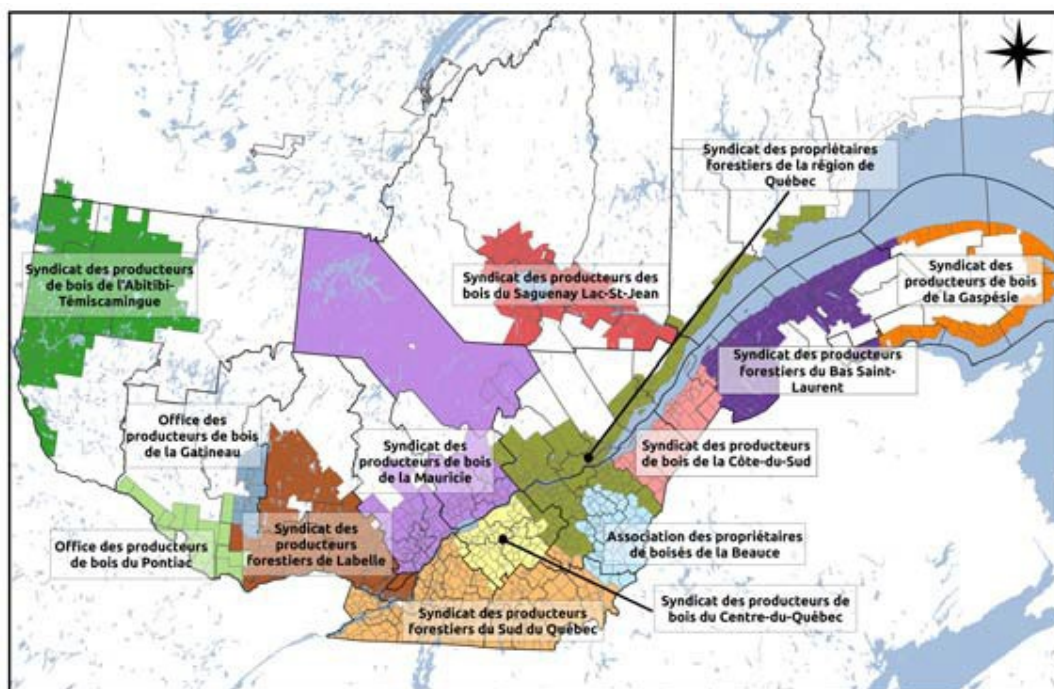
Pour être mieux entendus, nous devons aussi continuer nos efforts de représentation à tous les niveaux : la Fédération, les syndicats et les offices qui administrent les plans conjoints, les délégués et les employés, chacun doit servir de porte-voix pour relayer celle des producteurs. Alors que des élections provinciales se trament à l'horizon, joignez votre voix à la nôtre. À force de scander notre message, nos élus ne pourront plus faire la sourde oreille aux gardiens du territoire que nous sommes. Peut-être passeront-ils alors de la parole aux actes? Pour leurs rapports, rappelez-leur que de protéger et d'aménager un milieu naturel est une motivation pour au moins 79 % d'entre nous. Rares sont les groupes démographiques qui incarnent aussi bien les intérêts écologiques que les intérêts économiques.

Gaétan Boudreault

Producteur forestier et président de la FPFQ

LES MRC DU TERRITOIRE

Territoire des Syndicats des producteurs forestiers





**Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec**

4300, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
T : 819 346-8906
F : 819 346-8909

spfsq@upa.qc.ca
spbestrie.qc.ca